1507-50-50 2013



Bulletin Municipal n°28





Gestion de projets pour le confort et l'amélioration de l'HABITAT

Travaux d'ÉLECTRICITÉ général

Installations AUTOMATISÉES (Portails, portes de garage, volets, systèmes d'alarme, éclairage,...)

Daniel BLANCHARD - 54, rue de Mont - 45510 Neuvy en Sullias 02 38 58 12 78 - 06 17 94 41 29 - danielblanchard@hotmail.fr









Café - Tabac - Journaux - Gaz

La vie est une poésie parfois en vers parfois en gris Le poète alors écrit parfois il pleur parfois il rit Et ses vers couchés ainsi sur sa feuille de papier gris ne tomberons jamais dans l'oubli gravés en mémoire de qui les lit



Renato

02 38 58 11 18



Vente de bois de chauffage-Elagage Abattage

Entretien de propriété-Broyage forestier

(tonte et taille, broyage, dessouchage, préparation de culture à gibier,....)

02.38.58.17.70 06.82.88.82.60

sebastien45cathe@orange.fr

GAUTHIER Sébastien

48 Rue de Mont-45510 Neuvy en Sullias www.bois-entretien-service.com

www.elagageabattage.com



Frédéric HUBERT ARCHITECTE D.P.L.G.

Le Bois de Bouan 45 510 Neuvy-en-Sullias 02.38.58.00.81 06.03.23.08.52



Climatisation - Pompe à chaleur - Froid - Électricité Étude - Installation - Entretien - Dépannage

Gérald COURAPIED

12 rue de Mont - 45510 Neuvy en Sullias Tél.: **09 81 26 28 37** - Fax: **09 81 38 36 31** Mob.: **06 61 50 36 36** courapied.gerald@gmail.com



Le mot du Maire

Mesdames et Messieurs.

L'arrivée de ce nouveau bulletin municipal est pour moi l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année



Je remercie mes adjoints pour leur disponibilité et le soutien qu'ils m'apportent tout au long de l'année.

Depuis le 1er décembre 2012 Neuvy-en-Sullias fait partie de la Communauté de Communes du Sullias (canton de Sully-sur-Loire + Neuvy).

La Communauté de Communes a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Ce sont de nouvelles habitudes de travail et de coopération, qui vont devoir se mettre en place.

M. LUCAS et moi-même seront les délégués communautaires. Notre travail sera de faire que cette nouvelle entité nous apporte, sans trop alourdir nos charges, un minimum sur nos feuilles d'impôts.

Depuis juillet 2012, notre commune s'est dotée d'un site internet: http://www.neuvy-en-sullias.fr/ Vous pouvez ainsi consulter toutes les informations relatives à la vie de votre village, télécharger différents documents et trouver des liens vers d'autres instances.

Si vous le souhaitez, vous pouvez y laisser vos impressions et vos remarques.



回知。 En flashant ce code, vous aurez accès au site de la commune.

Merci à Blandine pour le travail qu'elle a four-ni pour la création de ce site.

Le service des espaces verts a une nouvelle fois rendu notre village attractif, grâce au fleurissement de qualité.

Je souhaite aux associations de notre commune de continuer à animer notre village et nous permettre de se rencontrer dans un cadre convivial.

Hubert FOURNIER

Les Adjoints





M. Jean-Claude LUCAS
3éme Adjoint au Maire, à l'action sociale, scolaire, personnel communal et délégué communautaire.

En cette nouvelle année 2013, je souhaite adresser à tous les neuvysulliens et leurs familles, mes plus sincères vœux de santé, bonheur et réussite dans leur projets.

Le CCAS

 Le CCAS est toujours actif, malgré la démission, pour raisons personnelles, de Danielle Lucas, au poste de conseillère municipale. Nous regretterons sa disponibilité et ses compétences à résoudre les dossiers. Si ce départ va nous compliquer la tâche, le CCAS reste néanmoins ouvert aux habitants de la commune dans le besoin.

PERSONNEL COMMUNAL

Je souhaite mettre à l'honneur l'ensemble des employés communaux pour leurs investissements à servir leur village: les secrétaires et leur chaleureux accueil dans notre belle mairie, les agents techniques, pour l'embellissement de la commune, toujours plus conséquent chaque année et enfin le personnel scolaire pour leur motivation et leur sensibilité au bien-être de l'ensemble des enfants de notre école.

ÉCOLE

- La rentrée 2012 fut chargée en changement.
- Suite au départ de M. Calleja, à qui nous souhaitons une belle réussite dans sa nouvelle fonction, nous avons eu la joie d'accueillir trois nouvelles institutrices: mesdames Guérin, Gaudry et Mirloup à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre belle école Épona.
- L'effectif de l'école reste stable avec 178 élèves partagés en 7 classes.
- Le projet de la nouvelle bibliothèque scolaire est bien avancé grâce au travail des parents d'élèves qui ont réalisé les peintures et aux employés communaux, pour la fabrication et la des étagères. La touche finale sera apportée par le personnel enseignant avec le regroupement et l'installation des nombreux livres de l'école. Ainsi tous les élèves pourront se rendre dans leur nouvelle BCD (Bibliothèque Centre Documentaire, bibliothèque de l'école).
- La prochaine classe de mer est lancée avec le soutien financier de la commune.
- Concernant la réforme de l'école prévue pour la rentrée 2013/2014, la municipalité attend les textes de lois pour en faire une attentive lecture. Il est certain que ceux-ci susciteront un temps de réflexion, puis de choix financiers et humains, réalisés avec concertation de toutes les parties impliquées.

VIE ASSOCIATIVE

La vie associative continue sa croissance grâce à l'aide des nombreux bénévoles, preuve du dynamisme des habitants de notre village.
 Je souhaite une belle réussite à la Société des Fêtes qui repart cette année, sur de nouvelles bases plus saines.

Notre commune, en tant que membre de la Communauté de Communes du Sullias, se doit de participer au prochain Comice Agricole de Sully-sur-Loire du mois de juillet 2013. Tous les bénévoles souhaitant participer à l'évènement, peuvent me solliciter ou bien contacter M. Serge Minier (président de la Société des Fêtes).

Vous serez tous les bienvenus.

RE

Les Adjoints



M. Alain POMMIER

1er Adjoint au Maire, affaires générales
Président du Syndicat Intercommunal des Eaux
Neuvy/Guilly,

Cette année 2012 aura été l'objet de la mise en route de travaux et de projets qui verront leur réalisation et leur achèvement en 2013.

Chaque année nous subissons des coupures d'électricité suite aux tempêtes ou à tout autre évènement. A chaque fois, c'est l'anxiété pour trouver un groupe électrogène à louer, afin de continuer à alimenter notre château d'eau. Les conséquences d'un manque d'alimentation en eau seraient catastrophiques.

Donc, avec la participation de la commune de Neuvy, nous avons acquis un groupe électrogène, pour vous pourvoir en eau, malgré les coupures d'électricité. Ce groupe, bien entendu, pourra être utilisé pour tout autre évènement ou pour tout autre nécessité.

Puis nous avons décidé de renforcer le réseau d'alimentation de la rue de Mont (à Neuvy) et de prolonger le réseau sur la commune de Guilly, jusqu'aux abords de Bouteille, en vue de la réalisation d'un futur lotissement. Ce renforcement s'élève à 118 000€ TTC et n'est pas subventionné. Le Conseil Général ne subventionnant plus ce genre de travaux, nous finançons par des fonds propres et par un emprunt qui se substituera à des crédits arrivant à leur fin.

Par ailleurs et après beaucoup de réflexions, nous avons mis en route un projet de construction d'un local technique, sur un terrain que nous avons acquis dans la zone d'activité de Neuvy, pour héberger notre matériel (camion, mini-pelle, tuyauterie, etc...). L'appel d'offre réalisé, la construction s'élèvera à 117 000€ HT. Cette construction sera subventionnée à hauteur de 20% par la DETR (état). Nous allons financer cette construction par des fonds propres et par un emprunt dont le remboursement devrait être l'équivalence du loyer payé actuellement.

Comme vous pouvez le remarquer votre Syndicat, investit, mais ceci dans un but de modernité et pour continuer à répondre à vos besoins. Dans l'ensemble, nos dépenses ne devraient pas augmenter, mais nous avons l'obligation de répondre aux besoins d'une population, qui elle, augmente.



M. André DEROUET

2ème Adjoint au Maire, aux travaux, responsable des services techniques

Travaux effectués en 2012

- Rénovation des sanitaires de l'école primaire, en juillet, pour un montant de 25 932€
- En début d'année, un programme de voirie a été établi. La commission des travaux a décidé de procéder à la réfection de 2 carrefours (rue de Mont/rue des Coudresceaux et rue des Moulins/rue des Coudresceaux) et d'un tronçon de la rue des Coudresceaux et de la continuité de la rue des Cassines, le tout pour un montant de 61 300€
- Divers travaux ont été effectués par les agents techniques ainsi que les peintures des portes et du nettoyage des murs extérieurs du local technique, de la fabrication d'étagères pour la future bibliothèque de l'école, la pose de divers mobiliers. Il est vrai que dans les écoles il y a toujours du travail de maintenance et les agents interviennent dès que possible, mais surtout le mercredi.

Je tiens à remercier Michel, pour ses idées de fleurissement, Patrick pour ses idées de bricoleurs « touche à tout » et Hubert pour sa disponibilité à tout faire (broyage, balayage, jardinage, etc.....). Les trois réunis forment une bonne équipe qui s'entend bien et qui est là pour vous rendre un village propre et accueillant. Je vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2013

Sessions des assemblées délibérantes 2012

SESSIONS DE LA COMMUNE **POUR L'ANNÉE 2012**

Session du 26 janvier 2012

- Le Conseil donne un avis favorable à l'inscription au dispositif Présence Verte pour 2 personnes de la com-
- Pas de changement des photocopieurs pour l'école
- S'engage à préserver la valeur universelle exceptionnelle du site de l'UNESCO sur son territoire
- Le Conseil Municipal autorise le maire à choisir un avocat chargé de le défense de nos intérêts pour le dossier de l'épicerie
- 2 commerces ambulants s'installeront Place du Bourg: une épicerie, un boucher
- Le Conseil émet un avis favorable à l'octroi de subventions pour: Amicale Biélorussie, ANMR, MFR Férolles et Aubigny, cotisation auprès du Domaine du Ciran
- Renouvelle le contrat d'entretien du réseau assainissement avec la société Meyer
- Le Conseil prend connaissance du devis pour les réparations du terrain multisports
- Un complément d'informations sera demandé à la commune de Tigy avant de signer une convention pour le centre de loisirs
- Le Conseil émet un avis défavorable pour un réabonnement au journal de la république du Centre
- Des devis seront demandés pour éventuellement créer un site internet

Session 1er mars 2012

- Bilan financier 2011 et préparation budgétaire 2012
- Prévisions de travaux: réaménagement des toilettes de l'école primaire et création d'une plateforme béton au local technique
- Le Conseil accepte une proposition pour la création du site de la com-
- Accorde une prime d'astreinte à un
- Le Conseil accepte les admissions en non-valeur présentées par le Receveur Municipal
- Les associations municipales recevront un compte-rendu sur l'organisation du comice agricole de Sully pour 2013

- Le Conseil émet un avis favorable à Le Conseil accepte la convention l'octroi de subventions pour: MFR de Gien, CSMS de Sully/Loire, CLIC de Sully/Loire et Souvenir Français
- Accepte le devis de l'atelier Foucher pour les panneaux: Maison des Associations et École Épona
- Le Conseil décide de ne contracter que des prêts classiques à taux fixe ou à taux révisable
- Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et sur le règlement su Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe de Beauce
- 4 élections seront à assurer cette année

Session du 29 mars 2012

- Le Conseil arrête les comptes administratifs 2011
- Le Conseil arrête les budgets primitifs 2012
- Ne donne pas suite à la demande de subvention de l'association Culture et Patrimoine
- Un contrôle de l'air sera effectué dans les bâtiments scolaires
- Une enquête aura lieu concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de la Chapelle St Mesmin sur des terrains appartenant à des agriculteurs de la commune
- Ne donne pas suite à la demande de participation pour le FUL et le FAJ
- Donne son accord pour le changement des hauteurs de clôture à l'association du Clos du Mothois III
- Une réunion d'information sur la redevance incitative est prévue à Sully
- Le bureaux des élections est consti-

Session du 8 juin 2012

- Le Conseil arrête le budget primitif du SPANC
- Pas d'augmentation du taux des impôts locaux 2012
- Une étude est à lancer pour établir un dossier COEP sur tous les bâtiments communaux
- La société IDELUM rendra son rapport sur l'éclairage public
- Demande de dissolution du SIIS du Collège de Tigy
- Demande de dissolution du SIVU de
- Un nouveau président pour le SI-VOM a été élu

- avec le SAGE/CLE
- La cérémonie officielle de la Fête Nationale est fixée et sera suivie d'un apéritif et d'un repas champêtre
- L'école invite le Conseil pour la projection du film sur leur projet cinématographique
- La Ligérienne propose une présentation du nouveau site d'exploitation
- Les futurs collégiens recevront de la part du Conseil, un dictionnaire pour leur entrée en sixième

Session du 12 juillet 2012

- Demande de subventions auprès de la Région Centre, de l'ADEME dans le cadre du module « performance énergétique » et de l'action « isoler le patrimoine des collectivités et des associations »
- Des renseignements seront pris auprès du service incendie de Jargeau concernant le système de désenfumage de l'école maternelle
- Les travaux de réfection des sanitaires de l'école ont débuté
- Un projet d'étude pour la construction d'un bâtiment scolaire de 300m2 pourrait-être envisagé
- Les horaires de l'accueil périscolaire sont maintenus: ouverture à 7h30 et fermeture à 18h15
- Le nombre d'enfants à l'aide aux devoirs sera limité à 20

Session du 13 sept. 2012

- Le Conseil Municipal prend connaissance des conclusions du commissaire enquêteur concernant la révision simplifié et modification du PLU
- Création de la Communauté de Communes du Sullias
- Problème d'alimentation électrique aux Avant-Gardes
- Réception des travaux de la rénovation des toilettes de l'école
- Le SICTOM passera chez tous les habitants de la commune pour les nouvelles poubelles
- Un devis est demandé pour les rideaux d'une classe de maternelle
- Passage d'un technicien pour le contrôle du défibrillateur
- Problèmes rencontrés avec les gens du vovage
- Le Conseil donne un avis favorable pour le changement de 2 photocopieurs à l'école



Sessions des assemblées délibérantes 2012

Session du 19 octobre 2012

- Arrêt du budget supplémentaire
- Approbation de la révision simplifiée du PLU
- Approbation de la modification du PLU
- Le Conseil Municipal fixe le tarif d'un encart publicitaire pour le bulletin 2013
- Un loyer sera appliqué pour le terrain communal exploité par le GAEC Lumière
- Tarifs communaux
- Convention avec le SDIS
- Acquisition d'une parcelle aux Avants-Gardes pour 1€ symbolique permettant l'aménagement du chemin rural des Avants-Gardes
- Le Conseil opte le choix de la labellisation des contrats de la protection sociale des agents. La décision d'une participation financière de la part de la commune sera vue lors d'une prochaine réunion
- Le Conseil donne son accord au club de foot de Tigy pour l'utilisation des installations sportives
- Le Club de Rugby de Châteauneuf/ Loire demande l'utilisation des équipements sportifs de la commune
- La mairie sera fermée le lundi 24 décembre et ouverte de 10h à12h le lundi 31 décembre
- Les Conseillers distribueront les colis de Noël

Session du 30 novembre 2012

- Démission de Mme Danielle LUCAS
- Accord d'une subvention pour le téléthon à Sully Espoir
- Demande de stationnement pour un camion pizza sur la place du Bourg
- L'épicerie est fermée définitivement.
 Ce local sera remis en location
- La Ligerienne Granulats proposera une nouvelle convention suite à la suppression de la Taxe Professionnelle
- M. LUCAS est désigné comme délégué pour le SCOT
- La Communauté de Communes du Sullias sera opérationnelle en janvier 2013
- Autorisation du SDIS pour la désactivation d'un système de désenfumage
- Augmentation de 2% pour la prime de fin d'année pour les agents communaux
- Demande à France Télécom Orange des solutions pour les problèmes de

couverture du réseau mobile

- L'école organise une classe de mer début mai. Le Conseil Général et la Commune accordent une subvention. Un courrier sera envoyé à Loiret Solidarité Enfants pour une éventuelle subvention qui pourrait alléger la part de financement des familles.
- Le Conseil accepte la nouvelle convention avec la DDT qui définit la répartition des responsabilités entre les deux parties
- Un système d'alerte pour les populations devra être mis en place au cours du 1er semestre 2013
- Demande de la reprise des espaces communs du lotissement des Jardins de Mont par la commune
- Le Conseil prend connaissance de demandes de subventions
- Tarifs fixés pour les cavurnes et approbation du règlement du cimetière
- Un devis estimatif a été demandé concernant un ensemble d'accueil périscolaire et scolaire
- Un appel d'offre sera lancé auprès de 3 entreprises pour le changement des ampoules de l'éclairage public
- Les travaux pour le renforcement du réseau d'eau potable ont commencé rue de Mont
- Une demande sera adressée à l'école pour une participation plus active des enfants lors des cérémonies commémoratives
- Du sable sera à disposition des habitants de la commune, au local technique
- L'enquête du SICTOM est terminée. (les habitants n'ont pas tous été contacté)
- Le dossier du CEL a été délégué à l'association des Zygomatic's
- Le syndicat du collège de Tigy est

SESSIONS DU C.C.A.S. POUR L' ANNÉE 2012

dissous

Session du 29 mars 2012

- Compte administratif 2011
- Budget primitif 2012
- Dossiers Présence Verte
- Demande d'aide

Session du 19 octobre 2012

- Budget supplémentaire
- Colis de Noël pour les personnes âgées de 70 ans et plus

SESSIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES POUR L'ANNÉE 2012

Session du 29 mars 2012

- Compte Administratif 2011
- -Budget Primitif 2012
- Admission en non-valeur
- Demandes diverses des parents et des enfants

Session du 19 octobre 2012

- Arrêt du budget supplémentaire
- Les nouveaux tarifs des repas augmenteront de 1,5% à compter du 1er janvier 2013
- Repas occasionnels
- Demandes diverses des parents et des enfants
- Élection de parents au sein du Comité

SESSIONS DU SYNDICAT DES EAUX POUR L'ANNÉE 2012

Session du 24 juillet 2012

- Choix des entreprises pour l'étude de sol et missions SPS pour la construction du bâtiment
- Emprunts pour l'extension du réseau d'eau
- Augmentation du tarif de l'eau à Viglain
- Problèmes sur 2 compteurs
- Impayés
- Le Comité Syndical entérine le devis de la Sté TPL pour les travaux d'extension

Session du 18 octobre 2012

- Le Conseil Général n'alloue plus de subventions pour les extensions de réseaux
- Virements de crédits
- Emprunt pour le renforcement et l'extension du réseau d'eau
- Création d'une régie de recette
- Les tarifs 2013 augmenteront de 2%
- Résiliation de bail
- Étude du coût pour un bouclage entre l'extension prévue et le réseau existant rue du Leu à Guilly
- M. Tessier prenant sa retraite en septembre 2013, M. Labsolu le remplacera dans la fonction de fontainier

Administration municipale



Maire: Hubert FOURNIER

Adjoints : Alain POMMIER

André DEROUET Jean-Claude LUCAS

Conseillers municipaux:

Philippe ALLAIRE, Gaël BLANDIN, Josiane BORNE, Sandrine CORNET, Maryse DUBÉ, Cédric MENEAU, Jean-Michel JACQUET, Yves PETIT, Sandrine POMMIER

<u>ATTRIBUTIONS</u> DES ADJOINTS :

- Alain POMMIERDélégué aux affaires générales
- André DEROUET Travaux
- Jean-Claude LUCAS
 Affaires sociales et scolaires,
 Personnel communal

LES COMMISSIONS

■ Action Sociale: MM. FOURNIER, LUCAS J.C., DUBÉ,

■ Appels d'Offres : MM. FOURNIER, POMMIER, DEROUET, PETIT, LUCAS J.C., ALLAIRE, JACQUET

JACQUET, POIGNARD R., ALLAIRE B.

- Association Foncière (AFR) :

 MM. ALLAIRE, PETIT, POMMIER A.,

 DEROUET
- Bassin du Loiret : MM. ALLAIRE, BLANDIN, PETIT
- Caisse des Écoles :

 MM. FOURNIER, LUCAS J.C., DEROUET,
 CORNET, BLANDIN, NOURISSON,
 PEREIRA, MONTENON, GORLEZ
- Carrière: MM. ALLAIRE, BORNE, MENEAU, DEROUET, PETIT, JACQUET
- Collège de Tigy:

 MM. BLANDIN, BORNE, MENEAU
- Conseil d'École :

 MM. LUCAS J.C., POMMIER S., MENEAU
- Contrat Éducatif Local (CEL) : MM. BLANDIN, LUCAS J.C,MENEAU
- Élections : MM. POMMIER A., DUBÉ, POMMIER S. , CORNET
- Fêtes, Communications: MM. ALLAIRE, LUCAS J.C, BORNE, CORNET, POMMIER S., JACQUET

■ Finances - Budget :

MM. FOURNIER, DĒROUET, POMMIER A. LUCAS J.C., PETIT, CORNET, JACQUET, BORNE

■ Impôts :

MM. FOURNIER, POMMIER A., ALLAIRE, MENEAU, DUBÉ, PELLÉ J., POIGNARD R., MAROIS A., GIRARD D., ARLICOT J., MORAND M.

- Pays Sologne Val Sud: MM. FOURNIER, DUBÉ, BLANDIN, JACQUET
- Périscolaire

 MM. FOURNIER, BLANDIN, POMMIER S,

 MENEAU, LUCAS J.C, BEAULANDE,

 BEUGNON-PERNIN, BONNICI
- SICTOM:

 MM. POMMIER, DEROUET
- SIVU de Tigy:

 MM. DEROUET, BLANDIN
- Syndicat des Eaux:

 MM. FOURNIER, POMMIER, DEROUET,

 MENEAU, ARRETEAU P., MORET B.,

 BRAGUE N.
- ■Travaux:

 MM. FOURNIER, DEROUET, ALLAIRE,

 POMMIER A., LUCAS J.C., MENEAU,
- Urbanisme : MM. BORNE, BLANDIN, POMMIER S., CORNET, ALLAIRE

Organigramme des Services Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL

AGENTS DE SERVICE

Renée GAUTHIER Yvonne DEROUET Patricia OLANIER Sandrine ROYO Isabelle BEAULANDE Madeleine HOARAU Carole PICARD

MAIRIE Hubert FOURNIER

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Nadine MENEAU Blandine BEUGNON-PERNIN

GARDES CHAMPÊTRES

Patrick LABSOLU
Hubert MILLET

COMMISSIONS MUNICIPALES

SERVICE TECHNIQUE

Patrick LABSOLU Hubert MILLET Michel BRETON

CANTINE SCOLAIRE

Renée GAUTHIER Yvonne DEROUET Madeleine HOARAU

ATSEM

Josiane MAROIS Béatrice NIZON Christelle BONNICI Isabelle BEAULANDE

Accueil Périscolaire

Carole PICARD Isabelle BEAULANDE Patricia OLANIER

Aide aux Devoirs

Christelle BONNICI Béatrice NIZON



Services municipaux

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouverture au public:

 le lundi et le jeudi de 9h00 à 12h00

 le mardi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00 • Fermée le mercredi

2 Place de l'Église 45510 Neuvy-en-Sullias

: 02.38.58.02.17 昌: 02.38.58.14.68

e-mail: Mairie.Neuvy@wanadoo.fr site: http://www.neuvy-en-sullias.fr/

> Secrétaire: Nadine MENEAU Adjoint administratif 1ère classe: Blandine BEUGNON-PERNIN

Monsieur le maire, reçoit uniquement sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX

SALLE POLYVALENTE...... 02.38.58.02.71

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE...... 02.38.57.32.89

Accueil périscolaire des maternelles et primaires

Horaires: (les jours d'école) Le matin de 7h30 à 8h20 Le soir de 16h30 à 18h15

Responsables: Isabelle Beaulande, Carole Picard, Patricia Olanier

AIDE AUX DEVOIRS...... 02.38.58.02.17

Responsables: Christelle Bonnici, Béatrice Nizon

LOCAL TECHNIQUE 02.38.58.13.32

SERVICE DES EAUX..... 02.38.58.02.17

Fontainier: Jean-Pierre TESSIER.....

Rappel: tout changement de propriétaire doit être signalé au fontainier afin que ce dernier puisse faire le relevé de compteur.

RESTAURANT SCOLAIRE...... 02.38.58.02.71

Responsables: Renée GAUTHIER - Yvonne DEROUET

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE PUBLIQUE « ÉPONA » 02.38.58.17.21

1, rue des Écoles

45510 Neuvy en Sullias

Directrice: Sylvie NOURISSON

ec-neuvy-en-sullias@ac-orleans-tours.fr

COLLÈGE « LA SOLOGNE » DE TIGY

10, rue du Château d'eau 45510 Tigy

Principal: Mme VENARD...... 02.38.58.16.58

02.38.58.09.84 Fax:

http://clg-la-sologne-tigy.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/

mail: ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr

Inspection de l'Éducation Nationale

6, rue de l'Égalité

45110 Châteauneuf sur Loire.....02.38.46.23.64

SERVICES ADMINISTRATIFS

PERCEPTION

3, rue Gambetta 45110 Châteauneuf sur Loire

Percepteur: M. MORICHON Patrick

Ouvert lundi, mardi, jeudi:

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

mercredi: 13h30 à 16h00 vendredi de 8h30 à 12h00 **UTA** Unité territoriale d'Orléans Direction Départementale de l'Équipement 14, rue A. Gault

45000 Orléans......**02.38.22.89.30** 45000 Orléans

EDF GDF

52, chemin de Gabereau 45110 Châteauneuf sur Loire

...... 0 810 745 745

CENTRE DES IMPOTS

Orléans EST

131, rue du Faubourg Bannier

...... 02.38.42.55.54Fax: **02.38.42.57.39**

NEUVY-EN-SULLIAS 2013



SERVICES DE SANTÉ

CABINET MÉDICAL DR. DALIGAUX, DELARUE, 1, place Raboliot 45510 Tigy02.38.58.14.00 MÉDECIN
Dr POUTHIER 51, route de Sully 45510 Tigy02.38.46.17.17
CABINET INFIRMIER Blandine DUBÉ-EUDELIN 13, rue des Cassines 45510 Neuvy en Sullias02.38.58.16.97
CABINET INFIRMIÈRES Mmes LECALLO-BAGUE 1, rue du Stade 45510 Tigy02.38.58.07.98
CABINET DENTAIRE M. MANHÈS 1 bis, rue du Stade 45510 Tigy02.38.58.12.20
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE
M. GAULT Benoît Mme GAULT-MERSON Patricia 86, route de Sully
45510 Tigy02.38.58.09.56
PHARMACIE Mmes ALLAIRE - SAVOURE 20, route de Sully 45510 Tigy
#3510 Tigy 02.36.36.00.25
FOURNIER-LAROQUE Edouard 24 bis, rue du Faubourg St Germain 45600 Sully sur Loire 02.38.36.38.20
CABINET RADIOLOGIES FRESLON Patrick - OLIVIER Bernard 13, rue Maurice Genevoix 45110 Châteauneuf / Loire 02.38.58.43.95
Maison Médicale de Garde
15, av. du petit Parc 45600 Sully/LoireComposer le 15
SOS mains St Jean-de-Braye02.38.79.60.00 Urgence 24/24 0820 000 660
CHRO Orléans la Source02.38.51.44.44



HOPITAL DE GIEN

TIGY

2, avenue Villejean.....02.38..29.38.29



LA POSTE Ouvertures LA POSTE

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00 **Jeudi**

9h00 à 12h00

Levée du courrier: 15H15

Samedi 9h00 à 12h00 Levée du courrier: 11H45

Tél: 02.38.57.35.00

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS DE JARGEAU	18
SAMU 45	15
Appel d'Urgence Européen	112
Police secours	17
GENDARMERIE	02.38.46.83.70
Centre Hospitalier Régional	02.38.51.44.44
Centre anti-poisons Angers Paris	02.41.48.21.21 01.40.37.04.04
SIDA INFO SERVICE (appel gratuit)	0800.840.8.00
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119
VIOLENCES CONJUGALES	3919
DROGUE INFO SERVICE (N° vert).	0800.231.313
FIL SANTÉ JEUNESSE (N° vert)	0800.235.236
SAMU SOCIAL	115
ALZHEIMER Soutien, écoute	0811.112.112
S.P.A URGENCES (N° vert)	02.38.79.47.00

SERVICES SOCIAUX

SÉCURITÉ SOCIALE CPAM Orléans Site internet:	
CAF du Loiret Place St Charles	0820.25.45.10
U.N.A Aide à domicile du can 5, rue du 20 août 1944 B.P. N°2 45510 TIGY	· ·
UTAS 1a, rue des Maraîchers BP 14 45150 JARGEAU	02 38 46 85 50

Mairie de Jargeau...... 02.38.59.70.39

A SAVOIR

PRÉFECTURE DU LOIRET 181, rue de Bourgogne	0821.80.30.45
CONSEIL GÉNÉRAL 15, rue Eugène Vignat	02.38.25.45.45
CULTE Père LELAIT Presbytère 2, rue Migneron 45110 Châteauneuf sur Loire	
	02.38.58.40.12
GARE D'ORLÉANS Horaires:	08.36.67.68.69
CROUS	02.38.66.28.81
MÉTÉO France	08.36.68.02.45
SICTOM	02.38.59.50.25

10 BULLETIN MUNICIPAL N°28

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. BLANCHAIN



Tarifs communaux

TARIFS EAU

La facturation d'eau sera établie à partir d'une consommation réelle, à laquelle s'ajoutera :

- * une part fixe (location et accès au réseau) destinée à financer les programmes de travaux d'entretien des réseaux, du château d'eau, des branchements.
- * Redevance consommation domestique

 Cette taxe est

reversée intégralement à l'Agence de l' Eau Loire Bretagne,

Les prix seront les suivants :	
Part fixe (location et accès au réseau)	25 00€
Tarif unique	
Pour les professionnels: à partir de 301m³	0.32€
(uniquement pour les entreprises classées en agricole)	
Redevance consommation domestique le m	30.240€
(Redevance Lutte contre la pollution des eaux)	
Attente eau	14.00€
Branchement neuf	750.00€
Déplacement de compteur	300 00€

EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT, PRÉVENIR LA MAIRIE DE NEUVY EN SULLIAS AU 02.38.58.02.17

TARIFS ASSAINISSEMENT

La facturation d'assainissement sera établie à partir de la consommation d'eau, à laquelle s'ajoutera la: Taxe de modernisation

(Cette taxe ne concerne pas la station d'épuration et est reversée intégralement à l'Agence de l' Eau Loire Bretagne,

Partie fixe	143.72€
(accès au réseau d'égout)	
Rejet 500 premiers m³	1.00€
Taxe de modernisation le m ³	0.190€
(Redevance modernisation des réseaux	
de collecte des eaux usées)	
Attente assainissement	16.65€
Branchement assainissement	1102.50€

Proposition d'un prélèvement automatique pour la facture globale

Un imprimé est à retirer à la mairie de Neuvy en Sullias

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Habitants de la commune) :	
Pour 24h (de 9h à 9h)	Tarif été Tarif hiver	
Pour 48h		
(de 9h le samedi à 9h le lundi)	Tarif hiver	395.00€
Habitants hors commune	:	
Pour 24h (de 9h à 9h)		
	Tarif hiver	366.00€
Pour 48h	Tarif été	518.00€
(de 9h le samedi à 9h le lundi)	Tarif hiver	533.00€
Location de la cuisine de la (avec traiteur - en plus de la location		62.00€
Pour toute réservation	Caution de	500.00€
Période été: du 1er avril a Période hiver: du 1er octo		

RESTAURANT SCOLAIRE

1er enfant d'une même famille	. 3.30€
2ème enfant d'une même famille	. 2.83€
3ème enfant d'une même famille	. 2.48€
Repas occasionnel	3.89€
Repas adulte	5.30€
Menus à télécharger sur le site de la commune	

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Accueil du matin de 7h30 à 8h20	1.61€
Accueil du soir de 16h30 à 18h15	2.66€
Forfait matin et soir	3.75€
Réservation à télécharger sur le site de la commune	,

AIDE AUX DEVOIRS

L'heure (de 16h45 à 17h45)	2.36€
Réservation à télécharger sur le site	de la commune

Aide aux devoirs + accueil péri.

L'heure (de 16h45 à 18h15).. 2.88€

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Caveau (cinquantenaire)	120.75€
Cavurne (280€) + emplacement	.340.00€
Règlement téléchargeable sur le site de la comn	nune

BARNUM

Location avec livraison, montage et démontage
Barnum de 5m x 12 m210.00€
Caution 460.00€
(Montage le vendredi, démontage le lundi, avec les employés communaux)

NEUVY-EN-SULLIAS 2013

Démarches administratives



OÙ ET COMMENT OBTENIR LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS?

Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance

- Mairie du lieu de naissance
- Indiquer la date de naissance, nom, prénoms, nom de jeune fille pour les femmes mariées.
- Joindre une enveloppe timbrée.
 Les personnes de nationalité française, nées à l'étranger, doivent s'adresser au :
 Service Central de l'État Civil,
 11 rue de la Maison Blanche
 44941 Nantes cedex 09

Reconnaissance prénatale

- A faire avant la naissance
- Dans toutes les mairies
- Présence obligatoire des 2 parents en cas de vie commune
- Pièces d'identités
- Justificatif de domicile
- Gratuit

Pour déclarer une naissance

- Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les 3 jours
- Certificat d'accouchement
- Livret de famille pour les personnes mariées ou copie intégrale de l'acte de naissance des 2 parents (pour les personnes non mariés) • Copie de l'acte de reconnaissance
- Un carnet de santé vous sera délivré par l'hôpital: conservez-le précieusement, il vous sera toujours demandé.
- Gratuit

Formalités pour mariage

- Dossier à retirer à la mairie du domicile
- Copie intégrale acte de naissance pour chacun des époux
- Attestation sur l'honneur du domicile
- Liste des témoins et photocopies de leur carte
- Gratuit

Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage

- Mairie du lieu de mariage
- Indiquer la date du mariage, nom, prénoms
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Certificat de vie commune

- Mairie du domicile
- Cartes d'identités ou passeport
- Justificatif de domicile
- Présence des intéressés
- Gratuit

Pour déclarer un décès

- Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures
- Livret de famille
- Certificat de décès établi par le médecin
- Gratuit

Extrait d'acte de décès

- Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
- Gratuit

Certificat de vie

- Mairie du domicile
- Carte d'identité, livret de famille ou extrait de naissance
- Présence du demandeur
- Gratuit

Certificat d'hérédité

La mairie de Neuvy en Sullias ne délivre plus de certificat d'hérédité. Voir avec un notaire

Légalisation de signature

- Mairie du domicile
- Pièce d'identité
- Signature à faire sur place à la mairie
- Gratuit

Livret de famille

- Mairie du lieu de mariage
- EN CAS DE PERTE, fournir l'état civil des conjoints et des enfants. DIVORCE: l'exconjoint pourra obtenir un duplicata

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- Greffe du tribunal d'instance du lieu de la résidence commune
- Convention écrite en double exemplaire
- Une pièce d'identité des 2 personnes
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec
- filiation, de chaque personne

 Une attestation sur l'honneur qu'il n'y a pas de liens de parenté avec l'autre partenaire
- Une attestation sur l'honneur indiquant que la personne fixe sa résidence commune dans le ressort du tribunal d'instance où elle fait la déclaration conjointe
- Site: infopacs.fr

Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française

- Mairie
- Livret de famille + carte d'identité du mineur
- Gratuit
- Demande à faire par le représentant légal.

Inscription sur la liste Electorale

- Mairie du domicile
- Les inscriptions se font toute l'année avant le 31 décembre (date limite) pour prendre effet le 1er mars de l'année suivante.
- · Pièce d'identité prouvant la nationalité françai-
- Justificatif de domicile
- Avoir 18 ans et la nationalité française.
- Gratuit

Passeport adulte, valable 10 ans passeport mineur, valable 5 ans

- La mairie de Neuvy en Sullias ne délivre plus les passeports
- S'adresser à la Mairie de Sully-sur-Loire ou à la mairie de Châteauneuf sur Loire (prendre

<u>Carte nationale d'identité, valable 10 ans</u>

- Imprimé à retirer à la mairie du domicile
- 2 photos (photographe) récentes et identiques
- Copie intégrale d'acte de naissance avec filiation (uniquement pour une première carte)
- 1 justificatif de domicile
- Présence indispensable pour l'empreinte digitale et la signature
- Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère
- En cas de divorce: jugement pour la garde des enfants (obligatoire)
- Gratuit si 1ère demande ou sur présentation de l'ancienne carte d'identité
- Droit de timbre de 25€ en cas de nonprésentation de la carte à renouveler

En cas de perte ou de vol

(carte d'identité, carte grise, permis de conduire,

- Déclaration à faire à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol
- A l'étranger: aux autorités de polices locales, au consulat de France le plus proche

Attestation de recensement

- Mairie du domicile dans les 3 mois suivant les 16 ans
- Carte d'identité
- Livret de famille des parents
- Gratuit

Comment obtenir un certificat de nationalité française

- Greffe du Tribunal d'Instance du domicile
- Livret de famille ou toutes pièces prouvant votre nationalité
- 1 justificatif de domicile
- Copie intégrale de l'acte de naissance

Renouvellement carte de séjour étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Renouvellement de carte de travail étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Carte grise

- Vous pouvez remplir votre formulaire directement sur internet: carte-grise.org/formulaires.htm
- Pour tout changement de domicile: à faire obligatoirement dans un délai d'un mois après le déménagement sous peine d'amende
- Mairie ou préfecture
- Certificat de vente
- Certificat d'immatriculation
- Ancienne carte grise barrée et signée
- Photocopie de la carte d'identité du deman-
- 1 justificatif de domicile
- Contrôle technique datant de moins de 6 mois
- Règlement par chèque

12 **BULLETIN MUNICIPAL N°28**



Démarches administratives

En cas de perte ou de vol

- Déclaration à faire à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol
- A l'étranger: aux autorités de polices locales, au consulat de France le plus proche

Duplicata de permis de conduire

- Mairie ou préfecture
- Récépissé de la déclaration de perte ou de vol
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- 2 photos d'identité
- 1 enveloppe timbrée au tarif recommandé

Duplicata de carte grise

- Mairie ou préfecture
- Récépissé de la déclaration de perte ou de vol
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- Règlement par chèque

Permis de construire, aménager, démolir

- Mairie
- Dossier en 4 exemplaires (demande de permis de construire, plan de situation et plan de masse, plans de construction, coupes graphiques, perspective volet paysager)
- Gratuit

Déclaration préalable

- Mairie
- Pour les travaux n'excédant pas 40 m², pour les clôtures, piscines, modifications de façades, murs supérieurs ou égal à 2 m
- Dossier en 2 exemplaires (même chose que pour le permis)
- Gratuit

Certificat d'urbanisme

- Mairie Notaire Géomètre
- Dossier en 3 exemplaires, plan de situation, plan de masse
- Gratuit

Demande d'alignement

Mairie

Assainissement individuel

Imprimé de déclaration en mairie

Permis de détention chiens dangereux

- Mairie du domicile
- Carte d'identification du chien
- Vaccin antirabique
- Attestation comportementale à fournir Attestation d'aptitude du propriétaire

Extrait de Casier judiciaire

- S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire National 107, rue Landreau 44317 Nantes cedex3 ou par Internet à:
- www.cjn.justice.gouv.fr .

 Indiquer son état civil, son adresse
- Gratuit

De nombreux documents sont téléchargeables sur le site de la commune

.....

http://www.neuvy-en-sullias.fr/

DURÉE DE CONSERVATION DE NOS PAPIERS

À VIE

- Accidents du travail: Tous les documents concernant les accidents
- Actes de donation
- · Actes de naissance
- Actes de reconnaissance d'enfants Autres jugements
- Bulletins de salaire (Jusqu'à la retraite)
- · Carnet de santé
- Carnet de vaccination
- Carte d'identité
- Certificats de travail (Jusqu'à la retraite)
- · Contrats d'assurance vie
- · Contrat de mariage
- Contrat de travail (Jusqu'à la retraite)
- Diplômes et équivalences
- Dossiers médicaux (examens, analyses, radios...)
- Jugement d'adoption
- naturels
- Jugement de divorce
- Livret de Caisse d'Épargne
- · Livret de famille
- Livret militaire
- Livret scolaire
- Mémoires et Thèses
- Passeport
- Permis
- Permis de séjour
- Relevés de carrière et de points de retraite (Jusqu'à la retraite)
- · Testament, Succession
- · Titres de pensions
- Titres de propriété des biens acquis

<u>30 ans</u>

- Avis de remboursement d'un sinistre ou d'un accident corporel
- Reconnaissance de dette dans le cas de prêts entre particuliers
- Tous documents concernant la construction, les gros travaux ou les réparations effectuées sur les logements dont vous êtes propriétaire
- Frais de séjour en hôpital
- Reconnaissance de dettes entre particuliers
- Relevés des charges de copropriété
- Relevés de points des caisses de retraite
- Certificat de travail, avis d'arrêts de travail, versement des prestations de la sécurité sociale

10 ans + l'année en cours

- Contrats de prêts immobiliers
- Dossier de sinistre
- Talons de chèques, relevés bancaires
- Bordereau de versement en liquide, ordres de virements

5 ans + l'année en cours

- Arriérages de rentes et de pensions alimentaires
- Justificatifs de paiements des cotisations SS et URSSAF (dans le cadre des emplois familiaux par exemple)
- Baux de location (5 ans après le départ du logement que vous soyez le locataire ou le bailleur)
- Factures EDF-GDF
- Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurancevie
- Documents concernant le chômage
- · Quittance de loyer
- État des lieux
- · Cotisations d'assurance vie

4 ans + l'année en cours

- Copies des déclarations d'impôts
- Avis d'imposition
- Redevance T.V.

2 ans + l'année en cours

- Avis d'imposition des taxes d'habitation et foncières
- Contrats de prêts à la consommation (2 ans après la dernière mensualité)
- Factures de petits appareils ménagers (sauf si garantie plus longue)
- Factures d'eau
- Mandats postaux
- Décomptes de remboursements de Sécurité sociale et de mutuelle
- Contrats d'assurance et avis de réception de résiliation des contrats
- Compte-rendu de visite au contrôle technique automobile. A compter de 1996: 2 ans
- Bordereaux de versements des allocations familiales
- Doubles des lettres recommandées
- Quittances de primes d'assurances (hors assurance vie)
- Remboursements de la Sécurité sociale

1 an + l'année en cours

- Factures de téléphone
- Ordres de prélèvement automatique
- Récépissés d'envoi de recommandé Notes de frais d'hôtel ou de restaurants

2 maia

Extraits de naissance, de mariage ou de décès.

A GARDER SUR SOI

- Carte d'identité, passeport
- Permis de conduire
- Carte de Sécurité Sociale
- Carte de groupe sanguin

NEUVY-EN-SULLIAS 2013

Vie communale





Paroisse de Neuvy en Sullias

La vie de notre paroisse continue sous la responsabilité de notre Curé Doyen, le Père Lucien LELAIT. Il est aidé par plusieurs prêtres pour desservir les nombreuses paroisses du Doyenné: Le Père Richard MENTION et le Père Michel RABOURDIN, ainsi que les laïcs qui assurent les obsèques.

La messe dominicale est célébrée à l'église de Neuvy:

le 4ème dimanche de chaque mois à 10h30

Depuis 2 ans environ, M. SANCHEZ, a souhaité entretenir notre église. Il a commencé par le chemin de Croix et vient de terminer le chœur et l'autel qu'il a repeint.

Grâce à son habileté, à l'amour de son travail et au soin apporter, nous avons une église toute rénovée.

Merci beaucoup à lui, pour son courage et son dévouement.

Pour tous renseignements:

Père LELAIT: 02.38.58.40.12 Michel DANGÉ: 02.38.58.10.57

Marinette MAXIMILIEN 02.38.58.02.40 Bernadette FRANCILLON 02.38.58.02.68

Pour le catéchisme:

Presbytère de Châteauneuf/Loire: 02.38.58.40.12 Presbytère de Tigy: 02.38.58.00.50

État Civil

Les naissances

Léa AMELOT

Victor ANTON

Juliette COPOIS

Sylvain DANGÉ

Lucas DAO

Érin DELANNOY

Mathis DELOHEN

Nélina DESBOIS

Gabin DOFFENIES

Yannick DOLLEZ

Owen GRENADOU

Ruben JEUNESSE

Lyam LAURENCEAU

EthanMANSON ADRIEN

Natan MENU

Kylian PASDELOUP

Ewen PILLAC

Katya YOVANOVITCH

Les mariages

Brigitte CAPITAINE
Paulo ROCHA

Romy BRIFFAULT
Nicolas RICHALET

Stéphanie KERANGOAREC Émilio CABEZAS

Les décès

Denis BERTRAND

Huguette BILLARD ép. ROY

Roger CHANGEUX

Henri DEROUET

Roland DION

Maria DOMINGUEZ vve. PELAEZ

Nicole FERRIER vve. KLOTZ

François PEIGNIEN

Francis PERARDOT

4 BULLETIN MUNICIPAL N°28



Vie communale

M. BAYER Rudy M. BOUCHER Morgan **Mme CARRY Marion** M. Mme BOURDREZ Bertrand Mme CABIDDU Christiane u M. CAILLIAU Jean Mme CAUGNANT Laétitia M. DUCHENE Clément X Mme SIMON Émilie n M. FRANCE Emmanuel 0 Mme GORLEZ Lucie u Mme HERBÉ Muriel e M. LOUBET Franck a Mme BRICOUT Nadège u X M. MANSON Loïc Mme ADRIEN Cindy h M. TALON Julien Mme GARCONNET Sophie b M. TONDU Thomas Mme CHOUCHAOUI Samira Mme TURC Peggy Mme VIANE Louisette

Assistantes maternelles



	<u> </u>	
18. rue du Va	JLT-ISAMBERT Katia al	Mme G La Nor
	02.38.58.17.87 06.31.03.96.11	Mme J
Mme BAUDU 1, route de S	Sully	40, rue
	02.38.58.08.62	Mme L
Mme BERGA 28, rue des N	Maria-Luisa	2, rue (
	02.38.58.54.37	Mme L 16, rue
Mme BRAS		
2, rue des G 	02.38.57.29.42	Mme M La Ruc
Mme BRUNI 19, route de		
	02.38.58.17.58	Mme P 18, rue
Mme CHAM 8, rue des M	BOLLE Laétitia oulins	
	02.38.58.13.68	Mme P 16, rue
Mme DUBLÉ		
3, rue des C	02.38.57.24.45	Mme S 20, rue
Mme FEIND		
7, rue de la l 	02.38.57.27.95 06.29.18.40.07	Mme S 1, rue o
Mme GANG	NEUX Maryline	Mass

Mme GOULEFERT Martine La Normandie02.38.58.24.43
Mme JOLIGARD Sandrine 40, rue de Mont 02.38.61.41.25
Mme LECUYER Isabelle 2, rue des Meuniers 02.38.57.20.28
Mme LOUBET Roseline 16, rue du Gué Pénillon 02.38.58.06.11
Mme MESTIVIER Marie-Claire La Ruche 02.38.58.15.77
Mme PEREIRA Magalie 18, rue des Meuniers02.38.58.17.34
Mme PUÉ Tiffany 16, rue des Genêts 02.34.50.26.48
Mme SALLÉ Karine 20, rue des Meuniers02.38.58.01.38
Mme SIMON Adeline 1, rue des Cassines
Mme VALENTIN Géraldine L'Oural 02.38.57.22.64

NEUVY-EN-SULLIAS 2013

25 bis, route de Sully

Mme GILET Sandrine

50, rue des Cassines

02.38.57.33.92

02.38.58.14.27



LES SERVICES DU C.C.A.S.

Que signifie le C.C.A.S.?

Centre Communal d'Action Sociale

Qui Gère le C.C.A.S.?

Un Conseil d'administration qui est présidé par Monsieur le Maire et un nombre équivalent de membres élus et nommés.

Quelles sont les personnes qui composent le Conseil d'Administration?

Le Président:

Hubert FOURNIER, maire de Neuvy en Sullias Membres: Jean-Claude LUCAS, Jean-Michel JACQUET, Robert POIGNARD, Maryse DUBÉ, Brigitte ALLAIRE

> Le CCAS de la commune peut aider toutes personnes, pour certaines démarches.

Actions menées par le CCAS

- Attribution de bons alimentaires
- La commune prend en charge 49 % du prix du plateau repas (portage des repas par l'association du Centre Social de Jargeau). Ceux -ci sont facturés 6€35 aux bénéficiaires et pour 0,52 € supplémentaire, un potage peut être ajouté.. (tarifs 2013 non communiqués)
- Il subventionne à hauteur de 40% toute personne adhérant à un système de téléassistance: Présence Verte, ADMR, l'UNA......
- Un colis de fin d'année est offert aux Aînés de 70 ans et plus
- Offre un repas aux Neuvysulliens et Neuvysulliennes, âgés de plus de 65 ans.

PORTAGE DES REPAS



LA LIVRAISON À DOMICILE

Votre repas est apporté chez vous. Le transport s'effectue en respectant rigoureusement les règles d'hygiène

Conditions pour bénéficier de ce service:

- ⇒ Vous habitez: Jargeau, Darvoy, Férolles, Sandillon, Neuvy-en-Sullias.
- ⇒ Vous êtes seul(e), handicapé(e), malade, fatiqué(e)
- Vous ne souhaitez ou ne pouvez pas cuisiner pour une raison momentanée ou durable
- ⇒ Vous pouvez bénéficier d'une livraison de repas équilibrés à votre domicile.

Comment en bénéficier ? démarches et tarifs: Un simple coup de fil suffit: Catherine, notre salariée se rendra chez vous pour vous présenter les menus et prendre votre commande qui doit être passée une semaine à l'avance

Quel est le coût du service?

Les municipalités subventionnent ce service , ce qui permet de facturer le repas 6.35€ et le potage 0.52€

Comment se fait le règlement?

Les factures sont établies mensuellement le 10 du mois suivant. Elles sont payables à l'ordre du Centre Social. Tous les repas non décommandés 48h à l'avance sont facturés.

Jours de livraisons pour Neuvy-en-Sullias:

Le mardi matin, le jeudi matin, le vendredi après-midi

Contact:

Centre Social de Jargeau 18, rue de l'Écho 45150 Jargeau

Tél/fax: 02.38.59.76.80 Catherine: 06.03.12.98.06 E-mail: jargeau.centre-social@wanadoo.fr

6 BULLETIN MUNICIPAL N°28







toujours à vos côtés

NOUVEAU:

Par

l'intermédiaire

de votre matériel

Présence Verte,

possibilité de

faire appel aux services à la

personne

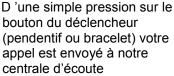
PRÉSENCE VERTE

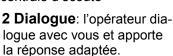
Le premier opérateur de téléassistance vous apporte la tranquillité: pour vous et votre entourage

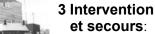
Votre assistance immédiate

Comment ça marche?

1 Appel:







Présence verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre

médecin ou les services d'urgence



11, avenue des Droits de l'Homme 45924 Orléans cedex9 Tél:02.38.60.55.89

Le système de téléassistance Filien,



Rester chez soi en toute **tranquillité**



24h/24, 7jours/7 www.filien.com



proposé par l'ADMR, vous permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet, d'être relié 24h/24, 7jours/7 à notre plateau d'écoute.

Une simple pression sur le bouton de votre émetteur et une opératrice est à votre écoute, prête à déclencher les secours adaptés si besoin.

Un problème?

Où que vous soyez dans la maison, dans le jardin, le jour, la nuit, un week-end, un jour férié....**BIPEZ!**

Pas de téléphone à décrocher, de code à mémoriser ou de numéro à composer





L'un de nos services peut vous changer la vie !!!

L'ADMR vous propose des services s'adressant à tous publics: personnes âgées, personnes handicapées, personnes actives.

Nos prestations concernent:

- L'aide aux tâches de la vie quotidienne (entretien du logement, du linge, aide aux démarches administratives, aide aux courses..)
- ➡ L'aide au bien être de la personne par des auxiliaires de vie qualifiées et diplômées (aide à la toilette et à l'habillage, aide aux transferts avec ou sans appareillage, accompagnement et soutien des aidants dans la prise en charge de la personne en difficulté afin de soulager l'aidant....)
- ➡ L'aide et l'accompagnement aux transports avec un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite (rendez-vous médicaux, visites amicales, accompagnement de personne rendant visite au cimetière, aides aux courses en vue de cadeaux, toutes demandes pouvant être examinées)
- ➡ Téléassistance FILIEN: rester chez soi en toute sécurité par le biais d'une assistance téléphonique (voir article à gauche)



ADMR Val Forêt 18, rue de l'Echo 45450 JARGEAU **02.38.57.28.00**

info.fede45@admr.org www.admr.org

NEUVY-EN-SULLIAS 2013

Vie sociale





Aide à domicile
UNA Canton de Jargeau
6, rue du 20 août 1944
B.P. N° 2 - 45510 TIGY
R: 02.38.58.11.54

Notre Association, qui a été créée en 1965, a pour but de vous permettre de rester chez vous le plus longtemps possible, là où vous aimez vivre selon vos habitudes, au milieu de vos souvenirs, dans votre cadre quotidien.

UNA téléassistance vise à améliorer la vie à domicile des personnes fragilisées en rassurant son entourage.

Opérationnelle 24h/24 et 7jours/7, toute l'année, une simple pression sur le bouton déclencheur met l'abonné, via un transmetteur téléphonique, en relation avec ses proches et les interlocuteurs des plateaux spécialisés.

Nous installons l'appareil chez l'abonné avec information et démonstration du fonctionnement.

Qui attribue les prises en charge?

Notre Association étant conventionné avec les caisses de retraite (CRAM/ARRCO, MFP, ORGANIC, CNRACL, MAS, AVA, MGEN...), ce sont les organismes de retraite et le Conseil Général qui attribuent les prises en charges.

Votre participation sera en rapport avec vos revenus. **Attention:** les organismes de prise en charge ne disposant pas de moyens financiers identiques, il peut exister une disparité dans l'attribution des heures et de la participation à payer.

En cas de refus de prise en charge,

le coût plein tarif vous est proposé et est défini dans le devis.

L'Aide à Domicile intervient auprès de tout public, notamment pour aider les personnes dépendantes, handicapées, en difficulté, mais aussi auprès des personnes âgées, des personnes à l'autonomie réduite suite à un accident par exemple....(environ 280 personnes aidées en 2012).

L'Aide à Domicile ne remplace pas les professionnels tels que: aide-soignante, infirmière, pédicure, kinésithérapeute... Elle ne fait pas de soins médicaux.

Elle est tenue d'observer une stricte neutralité politique et religieuse, et est soumise au secret professionnel comme toute profession sociale.

Le personnel que nous employons suit des formations régulièrement afin de faire face aux différents publics. Notre personnel intervenant est composé de la manière suivante:

- -13 auxiliaires de Vie Sociale (titulaires du Diplôme d'État)
- 8 employés à domicile (titulaires d'un BEP ou CAP en rapport avec le secteur de l'aide à domicile ou en cours de validation du DEAVS)
- 22 agents à domicile

Le personnel à temps partiel s'organise de la façon suivante: 1 responsable d'Entité - 1 responsable de Secteur -

1 secrétaire - 1 comptable

Nos bureaux sont ouverts: Lundi et mardi 9h/12h et 16h30/18h Mercredi, jeudi et vendredi 9h/12h et 14h/18h





CHLORÉALE SERVICES est une structure spécialisée dans l'aide à la personne, les soins à domicile et la garde d'enfants.

- Elle dispose de l'agrément qualité départemental délivré par la Préfecture.
- Sa direction est assurée par un médecin généraliste, un spécialiste en gestion d'entreprise et un ingénieur.
- Ses intervenants sérieux et qualifiés vous accompagnent dans votre quotidien.

Contact: 02.38.52.05.15 sderib@chlorealeservices.fr Responsable de secteur/ Sophie LÉONARD 06.78.77.14.82







La plateforme départementale d'information et d'orientation sur les services à la personne

Office Services est la plateforme départementale des services à la personne. Elle répond gratuitement à toutes les questions que se posent les personnes qui voudraient y avoir recours.... et à celles qui souhaitent en faire leur métier.

Elle rassemble les entreprises et associations agréées, pouvant satisfaire les besoins des usagers.

Dans le Loiret, 500 prestataires agréés au titre des services à la personne. Comment s'y retrouver?

Vous souhaitez accéder à un service à la personne, une aide à domicile dans le Loiret, mais vous ne savez pas à qui vous adresser?

Nous sommes là pour vous aider.

Le service à la personne qu'est-ce que c'est?

C'est l'ensemble des activités qui contribuent au mieux-être des particuliers à leur domicile. Plus concrètement: jardinage, cours particuliers, assistance informatique, aide à la personne dépendante.... Dispensés sur le lieu de vie. Aujourd'hui 21 prestations sont recensées par l'agence nationale des services à la personne.

Les 21 services à la personne dans le Loiret, vous facilitent la vie et vous font bénéficier d'avantages fiscaux non négligeables.



Un seul numéro pour toutes les demandes

02.38.62.92.92



Revenu de Solidarité Active (RSA)

Vous travaillez, le RSA « Activité » vous y avez peut-être droit ?

C'est un complément de revenus versé aux personnes qui travaillent ou qui reprennent un emploi dont les ressources sont faibles.

Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant....le montant du RSA Activité est calculé en fonction de votre situation et de vos ressources des trois derniers mois.

N'hésitez pas à faire le test RSA sur www.caf.fr ou adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales au 0 810 25 45 10

Vous n'y avez pas droit?
Refaites le test si vos ressources diminuent.



Siège administratif: 32bis rue de Bagneaux BP 45145 45145 St jean de la Ruelle Tél: 02.38.70.50.09 Président: Jean-Noël BRETON Directrice: Marie-Emmanuelle MATET RESPONSABLE DE SERVICE/ Alexia ARDELET

Depuis plus de 20 ans DOMICILE SERVICES propose diverses prestations à domicile (ménage, repassage, petit bricolage, petit jardinage) et permet ainsi aux demandeurs d'emploi de reprendre une activité professionnelle et de bénéficier d'un suivi pour les accompagner aux mieux dans leur parcours.

Antenne de Jargeau

18, rue de l'Écho 45150 Jargeau 02.38.57.28.00 Du lundi au vendredi de 8h30 à12h30 de 14h00 à 17h00



COLLÈGE « LA SOLOGNE »



académie Orléans-Tours

Les élèves ont repris le chemin du collège le mardi 4 septembre 2012.

A cette rentrée le collège compte 452 élèves parmi lesquels 420 demi-pensionnaires. L'établissement compte une classe de 6ème supplémentaire et totalise donc au total 17 classes (5 en 6ème et 4 sur les autres niveaux).

Premier évènement marquant de l'année, mercredi 24 octobre a eu lieu, sur le stade de TIGY, le cross annuel du collège qui a permis à tous les élèves de participer à une matinée sportive et éducative.

Le collège remercie la mairie de Neuvy-en-Sullias pour sa participation à la réussite de cet évènement par l'aide technique et matérielle apportée.

Parmi les autres projets au programme de l'établissement, en dehors des ateliers linguistiques, artistiques et sportifs proposés sur la pause méridienne, on peut noter le projet jardin mis en place dans le cadre du CESC, les projets autour de la chorale, ou encore les sorties pédagogiques prévues à Versailles, Guédelon... ou enfin les voyages culturels en Angleterre ou à Berlin proposés aux élèves de 3ème en mai 2013

Mme VENARD

Nouvelle Principale du collège La Sologne

Collège « La Sologne »

10, Rue du Château d'eau 45510 TIGY

Tél: 02.38.58.16.58 Fax:02.38.58.09.84 Intendance: 02.38.58.16.57

mail: ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr Site: http://clg-la-sologne-tigy.ac-orleans-tours.fr/eva/



LES TRANSPORTS

http://www.ulys-loiret.com/statique/scolaire_faq.cfm



Le Conseil général met à disposition des usagers un service complet d'information sur les conditions de circulation et de transport

Le site : <u>www.loiret.com</u> est entièrement consacré à l'épisode neigeux en cours, avec toutes les informations



Utiles aux usagers: transports ULYS, transports scolaires et état des routes. Les usagers peuvent s'abon-

ner en ligne au bulletin de situation afin d'être prévenu par courriel dès qu'un nouveau bulletin est publié sur www.loiret.com.

Le site <u>www.ulys-loiret.com</u> rend compte des éventuelles perturbations des lignes régulières ULYS

Pour écouter les bulletins d'information, un numéro vert : 0 800 232 245

Horaire des cars de Neuvy vers le Collège La Sologne

	Départ L.M.M.J.V	Retour L.M.J.V	Retour Mercredi
Parking école	8h10	17h25	12h45
Les Hauts de Mont (lotissement)	8h00	17h40	12h55

En cas d'intempéries, n'hésitez pas à consulter le site des transports ULYS: www.ulys-loiret.com

20





École Élémentaire « ÉPONA »

(ÉPONA: Déesse gauloise protectrice des cavaliers et des chasseurs)

Horaires de l'école

Matin: accueil de 8h20 à 8h30

sortie: 12h00

Après-midi: accueil de 13h50 à 14h00

sortie: 16h30

Pause méridienne:

ouverture des portes à 13h15 fermeture des portes à 13h30

VACANCES SCOLAIRES 2013

Récupération du jeudi 8 nov.2012 Le mercredi 3 avril 2013 Récupération du vendredi 10 nov. 2012 Le vendredi 5 juillet 2013

Hiver:

du vendredi 16 février au soir au lundi 4 mars au matin

Printemps:

du vendredi 13 avril au soir au lundi 29 avril au matin

W-E de l' Ascension

Récupération le mercredi 22 mai

Vacances d'été:

du vendredi 5 juillet au soir au mardi 3 septembre

Toussaint:

Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre

Noël:

Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2014

Les inscriptions

pour la rentrée 2013

se feront à la mairie

du 25 janvier au 5 mars 2013

(apporter le livret de famille et le carnet de santé)



L' ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Laurence CHAPOTAT

Classe P.S / G.S. (26 élèves)

Christelle SALVATI

Classe P.S / M.S. (27 élèves)

Marie-Claire DUMONT-DUC Classe GS / CP (26 élèves)

Sylvie NOURISSON (Directrice) Christel GUÉRIN

Classe CP/CE1(25 élèves)

Valérie MIRLOUP Aline GAURY

Classe CE1/CE2 (26 élèves)

Corinne ANTORE

Classe CM1(25 élèves)

Christine DUPLOUY Christel GUÉRIN

Classe CM1/CM2 (23 élèves)

Réseau d'aide - RASED

Marie-Claire NOUBLANCHE (psychologue) Sophie CHEVALIER (soutien scolaire)

Pour nous joindre:

Tél: 02.38.58.17.21

Mail: ec-neuvy-en-sullias@ac-orleans-tours.fr

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D' ÉLÈVES ÉLUS LE 12/10/2012

Titulaires:

AUDEBERT Céline
BLONDEAU Jessica
DROYER Geoffroy
LENOGUE Magalie
PEREIRA Magalie
SAMPÉDRO José

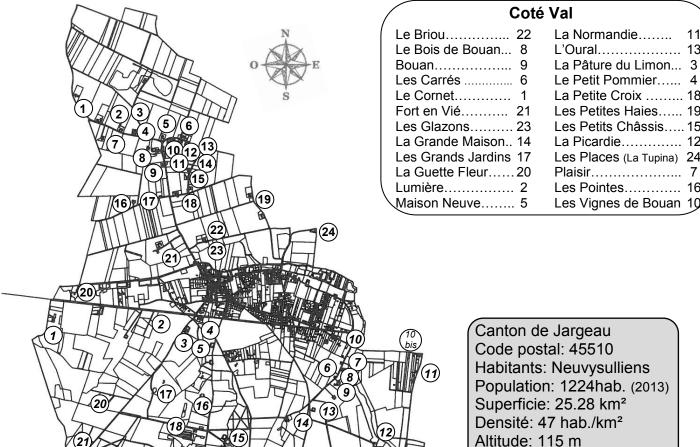
Suppléants:

ALBISSER Yolande
BLÉRON Stéphanie
ISAMBERT Katia
MONTENON Guilène
PARIS Marie-Christine
PILLAC Sandra

SERRÉ Diane ROBINE Olivia Mail: dparents.neuvyensullias@gmail.com

Plan général





(32)

35

(33)

(26)

(34)

L'Oural...... 13 La Pâture du Limon... 3 Le Petit Pommier..... 4 La Petite Croix 18

Les Petites Haies..... 19 Les Petits Châssis..... 15 La Picardie..... 12 Les Places (La Tupina) 24

Les Pointes...... 16 Les Vignes de Bouan 10

> Canton de Jargeau Code postal: 45510 Habitants: Neuvysulliens Population: 1224hab. (2013)

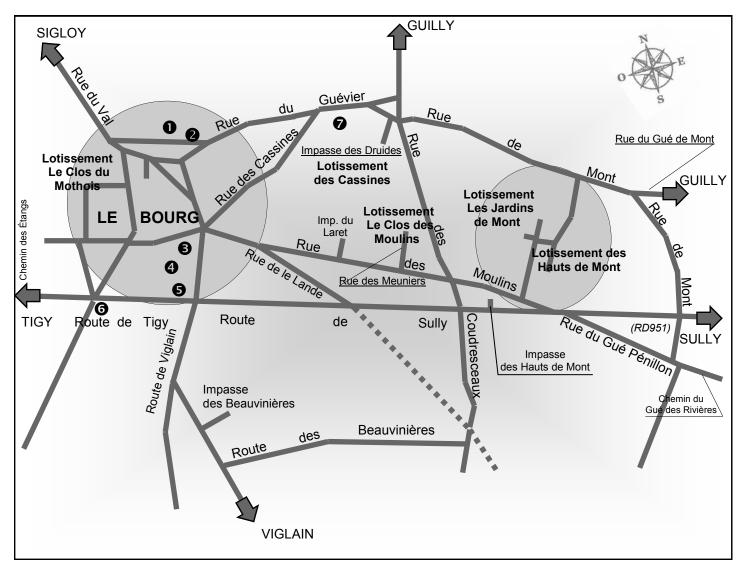
Altitude: 115 m N° INSEE: 45226

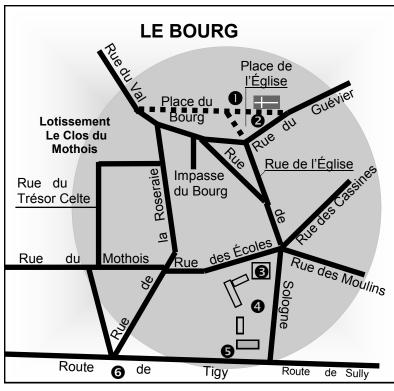
Coté Sologne

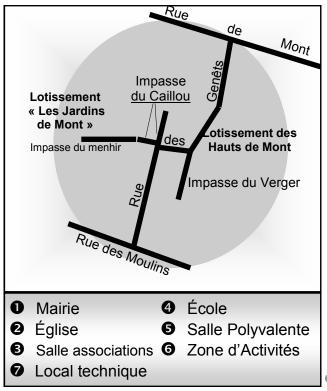
25) <i>/</i> /	`
3	L'Aulnaie 17 L'Aulne 3 Le Bec Sec 7 Le Bois des Hâtes 25 La Bourrelière 4 La Petite Bourrelière 4 La Brosse 15 Les Bruyères 32 La Chaise 31 La Chappe 33 La Cheminée Verte 19 La Colonie 36 Les Coudresceaux 6 Le Grand Coudresceaux 13 Le Petit Coudresceaux 9 Coulon 34 Domaine de l'Orme 18 Les Fosse Blanches 14 Le Gilloy 23 Le Gué Pénillon 8 Rue du Gué Pénillon 10	Che. du Gué des Rivières10bi Les Haies



Les rues de Neuvy-en-Sullias









LISTE DES ASSOCIATIONS

	۸	CI.	167	TE	C M	AC		JES
0	А١	σι	ノロリ		3 IVI	AG	IW	JEO

Contacts: Blandine Beugnon-Pernin 02.38.58.02.44 50 rue de Mont blandine.beugnon@sfr.fr

BIBLIOTHÈQUE

mairie.neuvy@wanadoo.fr

CLUB LOISIRS ET AMITIÉ

Contact: Michel Dubé, 24 rue des Moulins.... 02.38.58.08.42

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Mme Sylvie Nourisson (directrice)...... 02.38.58.17.21

DANSES DE LOISIRS

FNACA Anciens Combattants

G.V. Guilly-Neuvy-Sigloy

Contact: Stéphanie Barberousse...... 02.38.58.14.35

LES ZYGOMATIC'S

Contact : Anne Dutériez, leszygomatics@orange.fr

15 rue du gué Pénillon

GRAINES DE GAULOIS

Contact : Magalie PEREIRA 02.38.58.17.34

NEUVY HISTOIRE D'UN VILLAGE

.....gaston.pouillot@wanadoo.fr Robert Poignard 12, rue des Cassines 02.38.58.02.47

NEUVY SPORTS LOISIRS DÉCOUVERTES

.....neuvysld@yahoo.fr

RANDO NEUVY

Contact: Josiane Borne, 3 route de Sully....... 02.38.58.19.67

SOCIÉTÉ DES FÊTES

Contacts: Serge Minier, 1 rue des Genêts..... 02.38.58.09.57

SULLIAS BANDA

Contact : Marie Girard, 06.27.10.01.58 49 route de Bray-en-Val - 45730 St Benoit sur Loire

TENNIS CLUB

Contact: Jean-Dominique Rousseau.... 02.38.57.28.01 15, rue du Gué Pénillon

TRIBU DES CARNUTES

.....tribu.des.carnutes@sfr.fr

TWIRLING BÂTON

Contact: Nadine Meneau. 16 rue du Mothois.. 02.38.58.12.15

Contact: Corinne Antore, 1 rue des Écoles..... 02.38.58.17.21

SULLIAS BANDA

La banda de Neuvy en Sullias anime: fêtes publiques ou privées, manifestations... C'est un groupe composé de 8 à 15 musiciens suivant l'importance et le type de la manifestation.

La banda a été créée en mars 2003 et à l'occasion de ses 10 ans, le 13 Avril 2013, elle organise une journée

BLOC NOTES

000000000000

Samedi 13 avril Salle des fêtes Journée Festive

festive, à la salle des fêtes de Neuvy.

Si vous êtes musiciens, venez vous joindre à nous. En soirée, une animation avec apéritif est offerte pour toutes les personnes qui veulent venir faire la fête avec nous. Si vous êtes intéressés, contactez nous

> Marie Pierre GIRARD Présidente Tél: 06 27 10 01 58



NEUVY - SPORTS LOISIRS - DÉCOUVERTES

L'association NSLD,

qui a débuté sa 4èmé saison, accueille des adhérents à partir de 10 ans.

Nos activités :

- des animations sportives au terrain multisports
- des ateliers découvertes sur place ou à l'extérieur de la commune
- organisation de boum pour les plus jeunes
- des soirées dansantes
- des initiations sportives auprès d'autres associations (golf, foot américain, karaté, cyclisme sur piste, patinoire, gym en salle, hockey sur gazon ...etc)

Nos tarifs:

Individuels

Famille

10-15 ans : 30€ par an 2 personnes et plus 16 ans et + : 45€ par an (même adresse) : 60 € / an

Adhésion Tennis Loisirs

Individuel : 15€ par an

Famille (à partir de 2 personnes même adresse) :20 € / an

Pour nous contacter:

neuvysld@yahoo.fr Sandrine 06.86.70.88.07

BULLETIN MUNICIPAL N°28



F

SOCIÉTÉ DES FÊTES

Toujours en course

La Société des Fêtes de Neuvy en Sullias est toujours partante pour faire la fête, avec un bureau tout neuf, avec du sang jeune ou seul le président est resté. De nouvelles idées sont dans les têtes. Reste pour nous à les concrétiser.

La soirée Moules Frites du 10 novembre 2012, a très bien mar-

ché. Nous avons malgré tout refusé encore du monde et nous tenons à nous excuser auprès de ces personnes. Nous demandons aux personnes intéressées par nos prochaines soirées, de ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire, afin de pouvoir être parmi nous lors de nos prochaines manifestations. De plus cette année nous avons renoué avec les Miss.

En tant que Président je tiens à remercier les 4 candidates qui se sont présentées. Toutes, sans exception, n'ont pas démérité.

Merci à la Miss, Marine Geslain, qui défendra les couleurs de notre commune lors de l'élection de la reine du Comice Agricole de Sully/Loire le 26 juillet



BLOC NOTES

00000000000000

2 février Soirée Créole

2 mars Soirée Choucroute

11 et 12 mai Foire aux Œufs

21 juin **Fête de la musique**

26,27 et 28 juillet Comice Agricole de Sully-sur-Loire

Merci également aux personnes présentes lors de cette soirées moules/frites ainsi qu'au jury qui a délibéré avec panache pour l'élection de la Miss.

Vous remerciant tous de votre soutien, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour continuer à vous faire plaisir.

Le bureau et moi-même vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2013.

Toutes personnes intéressées, pour rejoindre le groupe de bénévoles, sont les bienvenues parmi nous.

Contact: Serge Minier 02.38.58.09.57

DANSES DE LOISIRS

Depuis janvier 2008, l'association danse de loisirs de Neuvy anime, chaque lundi, un cours de danse au profit d'amateurs du village et des environs. Les adhérents, issus pour une bonne partie du baby-boom, s'accommodent donc parfaitement de la danse de salon tout en s'adonnant à la mode country.

Sous l'autorité bénévole et conciliante d'Edwige



BLANCHARD, les séances hebdomadaires se déroulent dans une ambiance conviviale et décontractée. Les échéances du calendrier, fêtes ou anniversaires, sont mises à contribution pour maintenir cette ambiance studieuse.



BLOC NOTES

Chaque Lundi de 19h00 à 20h30 Salle polyvalente Contact: 06.29.93.96.40

Souhaitons que l'association perdure longtemps dans cet état d'esprit.

Dans cette perspective, défendons fermement notre triple YYY:

ambiance funnY à NeuvY grâce à la CountrY.

Jeunes et moins jeunes venez nous rejoindre
pour un moment de détente hebdomadaire.

3

RANDO NEUVY

Proverbe: «Les pieds sont aux marcheurs ce que les doigts sont aux guitaristes»

Randonnée annuelle du lundi de Pâques

Cette année avait lieu la 26ème édition. Et nous avons été ravis de la participation des randonneurs mais également de celle des habitants de Neuvy que nous avons eu plaisir à voir



cheminer sur les 3 parcours qui étaient proposés.

- 299 marcheurs sur le parcours des 11 km,
- 199 sur celui des 16 km,
- 85 ont marché ou couru sur les 23 km

Soit un total de 583 randonneurs qui ont animé le centre bourg et ont pu apprécier le ravitaillement composé de boudin noir, mijoté par Pierrot, vin chaud, mitonné par Denis et plein d'autres bonnes choses préparées par les bénévoles du club.



Les tracés des 16 et 23 km passaient dans les environs du futur chemin dit de la Roseraie et celui des 23 km traversait également le site des Avants Gardes.

Comme chaque année, je salue l'ensemble des acteurs de cette manifestation :

- la municipalité et la société des fêtes pour le prêt du matériel.
- le conseil général pour les lots de la tombola,
- la boulangerie Corby,
- les bénévoles: Ernest, Robert, Freddy, Pierrot et Pierrot, Denis, Jean Paul, Gabriel, Maurice, Fanfan, Fred, Delphine, Patrice, Marie Reine, Yvan, Annick, Francis, Michèle, Solange, Jean, Gisèle, Guy et les autres...

Je vous remercie sincèrement de votre participation.

Nouveaux chemins

Les tracés évoqués dans le P'tit Neuvy d'avril 2012 et empreintés par les randonneurs du lundi de Pâques, ne sont pas encore finalisés. Le « passage » devant notaire n'a pas encore eu lieu.



Sortie annuelle à Provins

Le 1^{er} dimanche de juillet le club s'est rendu, en car, à Provins, citée médiévale classée au patrimoine de l'UNESCO. Nous avons visité la ville accompagnés d'un guide de l'office du tourisme, qui nous a renseigné sur la grandeur passée de la ville,

grosse cité commerçante, et sur les raisons de sa décadence.

La journée s'est poursuivie avec un déjeuner dans un restaurant de la vieille ville. L'aprèsmidi nous avons assisté à un spectacle équestre de bal

cle équestre de haute qualité.



Foire aux asperges à

Voilà plusieurs années maintenant que nous nous retrouvons au resto foire de la foire aux asperges de Tigy après avoir randonné sur les chemins du bourg (enfin pas tous les adhérents !!!).



Sorties mensuelles

Deux fois par mois le club finance une randonnée. Chacun choisit sa distance de prédilection. Le but étant de se retrouver périodiquement.



Week-end à Tronçais

Cette année, le week-end s'est déroulé en forêt de Tronçais. Au programme :

- Petites randonnées dans les bois autour du thème « Art Forest » : sculptures exposées à divers endroits de cette magnifique forêt.
- Visite guidée de la dite forêt par un spécialiste qui nous a expliqué la méthode d'exploitation de ces chênes remarquables.
- Visite de l'atelier d'un sculpteur sur bois précédé d'un repas au restaurant.

Tarifs 2012/2013 inchangés:

Licence individuelle: 25.50€ Licence couple: 47€

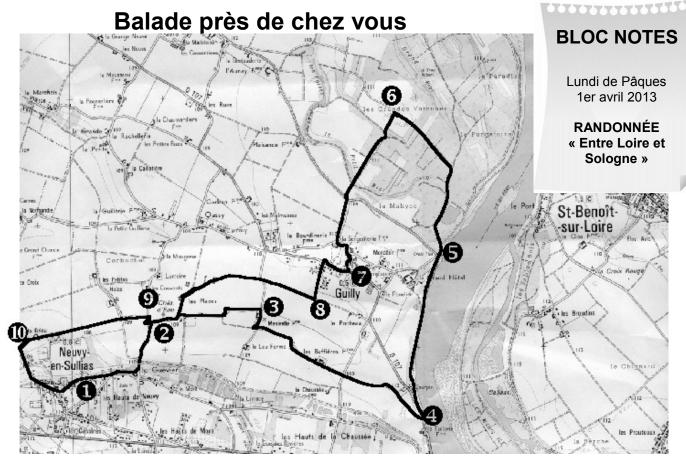
Contacts

Pour rejoindre notre club, vous pouvez contacter
Josiane Borne Présidente 02.38.58.19.67
Françoise Guérin Trésorière 02.35.58.06.24
Annick Bourgeix Secrétaire 02.38.57.22.19



26 BULLETIN MUNICIPAL N°28





Longueur: 12 km Durée: 2h30 mn

Une promenade très agréable à cette époque de l'année qui vous permettra de découvrir les différents paysages entre Neuvy et la Loire.

Vous aurez l'occasion de passer devant un moulin, d'avoir une vue imprenable de la Basilique de St Benoît sur Loire, et peut-être au détour d'un chemin de trouver.....un trésor!! Qui sait !!!

- De la maison du tourisme, place du Bourg, passez devant l'église, allez jusqu'à la patte d'oie où se trouve l'ancien local des pompiers et descendre la route allant vers Guilly. Vous passerez sur un petit pont qui franchit le Leu.
- Bifurquez à droite en passant devant le château d'eau et continuez sur le chemin qui prolonge cette route en allant vers les serres
- Tournez à droite en passant entre la maison et les hangars et virez à gauche au bout de ceux-ci. Continuez votre chemin, en passant devant le moulin, avant de rejoindre la levée de la Loire où vous pourrez admirer un ancien four à brique.
- 4 Longez la Loire par la levée jusqu'à la Croix Tibi.
- Descendre par le chemin pierreux, puis tourner à gauche juste avant l'aire de parking. Vous marcherez quelques instant sur un petit chemin ombragé, puis tournerez à droite en passant sous la barrière en bois. Longez l'étang.

 Bifurquez sur le chemin à gauche et continuez en passant devant l'enclos des moutons jusqu'au prochain chemin que vous trouverez sur votre gauche.
- 6 Rejoignez la levée et descendez jusqu'à la route de Sully devant l'église de Guilly.
- Prenez à droite, rejoindre le lotissement un peu plus loin sur votre gauche, traversez -le et continuez sur le chemin au bout de celui-ci.
- 8 Tournez à droite et rejoignez le château d'eau.
- Prendre la route sur votre droite et un peu plus loin le chemin à gauche. Continuez tout droit pour rejoindre la route de Sigloy juste après l'ancien camping.
- Tournez à gauche pour retrouver le point de départ de la promenade.



Association affiliée N° 1397



« LES ZYGOMATIC'S »

Les Zygomatic's ont entamé leur 7ème saison!!!!

7 ans de réflexion et peut-être ou sans doute pas l'âge de raison ... Une aventure exceptionnelle avec des rires, de l'émotion, des rencontres inoubliables ...! En 7 ans, plus de 100 inscrits tous les ans, plus de 20 activités différentes, plus de 10 pays, histoires «traversés », 3 rando-contes de plus en plus appréciées, (300 personnes en 2012!!) bref la grande aventure!



Pour cette saison, l'équipe des «Zygomatic's» propose de suivre **3 ateliers** réguliers, **3 stages**, **des sorties** et de participer au spectacle des **Carnutes**.

Une recette miracle pour muscler nos zygomatiques ...

Les Zygomatic's, ce sont donc les ACTIVITÉS tout au long de l'année

Les activités de cette saison sont :

⇒ pour la 3ème année, les arts du cirque pour les enfants à partir de 8 ans, le samedi de 15h à 16h30, en bi-mensuel, avec Ludovic de l'association « Les risquetouts »

- ⇒ pour la 4ème année, la capoeira, le vendredi, pour les enfants de 4 à 6 ans, de 17h à 17h45; pour les enfants de 6 à 8 ans, de 17h45 à 18h45 et enfin pour les jeunes à partir de 9 ans, de 18h45 à 19h45 avec Romain de l'association N'Angola Capoeira
- pour la 5^{ème} année, les percussions et steel-drum (pour les jeunes à partir de 10 ans), le samedi, de façon bimensuelle : pour les enfants de 4 à 7 ans de 10h30 à 11h; pour les enfants de 7 à 9 ans de 11h à 12h; et enfin pour les jeunes à partir de 10 ans de 13h à 14h avec Christophe musicien percussionniste.

Les Zygomatic's, ce sont aussi les STAGES pendant les vacances scolaires (automne, hiver et été)

Cette année, les thèmes seront:

Du 29 au 31 octobre 2012:

« Le cirque/le théâtre »

- ➡ Pour les enfants de 2006 à 2003 : activités cirque le matin aux Bordes avec André Demoussis de l'association « Cri-O-Lane » et activités théâtre d'ombres l'après-midi avec les bénévoles.
- Pour les enfants de 2002 et plus : activités théâtre / préparation au spectacle des Carnutes le matin avec les bénévoles et activités cirque aérien l'aprèsmidi aux Bordes avec André Demoussis de l'association « Cri-O-Lane ».

Une représentation a eu lieu le mercredi à 18 heures afin d'exposer les œuvres de chacun.

Du 25 février au 1er mars 2013: « Le cirque Tsigane »

- ⇒ Pour les enfants de 2006 à 2003 : multi-activités (découverte culturelle, lecture de contes, cirque, bricolage, ...) l'après-midi avec les bénévoles.
- ➡ Pour les enfants de 2002 et plus: activités cirque aérien le matin aux Bordes avec André Demoussis de l'association « Cri-O-Lane » et activités préparation au mini-camp d'été l'après-midi avec les bénévoles.

Une <u>sortie sur Paris</u> autour de ce thème est envisagée le **mercredi 28 février**.

Une représentation aura lieu le vendredi à 18 heures, afin d'exposer les œuvres de chacun.

Entre le 8 et le 12 juillet 2013 « Mini-camps »

- Pour les enfants de 2006 à 2003 : 3 jours et 2 nuits de mini-camp avec les bénévoles.
- ⇒ Pour les enfants de 2002 et plus : 3 jours et 2 nuits de mini-camp avec les bénévoles.

28





Renouvellement du bureau des Zygomatic's

Présidente : Anne DUTERIEZ

Vice-présidentes : Annabel STROPPA Béatrice NIZON

Secrétaire : Annabelle SAMPEDRO

Vice-secrétaire : Chrystèle JOFFRE

Trésorière : Lydie BERTHAULT

Vice-Trésorière : Laurence CHAPOTAT



A noter:





Les Zygomatic's organisent une
Animation Jeux
pour les enfants de moins de 10 ans
encadrée par les bénévoles de l'association ,
le samedi 12 janvier de 16h à 19h,
à la salle polyvalente de Neuvy.
Prix d'entrée : 2€, goûter offert.

Soirée Jeux
pour les adultes et enfants
de plus de 10 ans accompagnés,
le samedi 12 janvier à partir de 19h,
à la salle polyvalente de Neuvy.
Prix d'entrée :2€,
buvette sur place (sandwichs, crêpes, boissons).

Cette année Les Zygomatic's proposent les SORTIES SPECTACLES ET THÉÂTRE.

BLOC NOTES

Samedi 12 janvier

Animation Jeux

Cette année, seules <u>des inscriptions par spectacle</u> seront proposées <u>trois semaines avant</u>, dans la limite des places disponibles, soit par mails, soit par papier (dans les cahiers des élèves de l'école de Neuvy).

Les sorties proposées, cette année, sont (vous pouvez de plus aller sur le blog des zygomatic's pour voir les petits photos des spectacles : http://les-zygomatics.blogspot.com/):

- samedi 19 janvier 2013 à 15h (RDV sur le parking de l'école de Neuvy à 13h45), pour les enfants de 6 ans et plus : « Affreux, sales et gentils », théâtre, à la Passerelle de Fleury les Aubrais
- samedi 9 février 2013 à 15h (RDV sur le parking de l'école de Neuvy à 13h45), pour les enfants de 3 ans et plus : « Les Aventures de Pak Okli », marionnettes et théâtre d'ombres, à la Passerelle de Fleury les Aubrais, par la <u>Cie des Jeux de Vilains</u> (Compagnie qui a participé à la 2^e rando-conte nocturne du mois de mai 2012)
- samedi 9 février 2013 à 20h30 (RDV sur le parking de l'école de Neuvy à 19h), pour les enfants de 6 ans et plus : « Le Grand C », cirque, à la Scène Nationale d'Orléans, par la Compagnie XY.

Si vous avez une suggestion, un commentaire ou si vous désirez nous aider, même ponctuellement, n'hésitez pas à joindre l'association leszygomatics@orange.fr .

Les Zygomatic's remercient les bénévoles sans qui les stages seraient impossibles, la municipalité pour son aide, la mise à disposition des locaux,

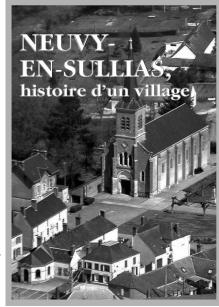
Merci à tous et Bonne année!



HISTOIRE D'UN VILLAGE

Le 5 mai 2012 présentation de l'ouvrage aux élus.

Le Maire, Hubert Fournier et le Conseil Municipal, avec notre accord, ont décidé de faire une soirée pour présenter l'ouvrage aux élus et présidents de sociétés locales,



ainsi que toutes les personnes ou représentants d'organismes qui nous ont aidés financièrement, sans oublier M. Genoux, le directeur de l'imprimerie centrale de Gien.

Étaient présents, M. Jean-Pierre Sueur Sénateur, Gérard Malbo Conseiller Général ainsi que plusieurs représentants des communes voisines (plusieurs personnes étant excusées).

Après les présentations, le Président rappelle les premières réunions afin de créer l'association, puis la participation de la commune, entièrement favorable et l'engagement du Conseil Général.

Gaston Pouillot retrace alors le cheminement de son parcours et Joël Derouet fait un exposé de la trésorerie à ce jour.

Chacun leur tour les élus nous ont fait un petit discours en nous remerciant et encourageant la génération actuelle à laisser des traces sur le passé, l'histoire, le progrès, les métamorphoses au fil des ans qui ont permis d'avoir une vie meilleure.

Après ces échanges de vues, nous remettons aux élus et à tous nos membres bienfaiteurs, un exemplaire du livre, dédicacé par l'auteur.

Pour terminer cette sympathique soirée, la commune a offert le verre de l'amitié agrémenté de quelques gourmandises. Après 4 années de recherches et de travail assidu de la part de Gaston et Joël, nous sommes arrivés au bout du travail. Ce qui nous a permis le jour de la Foire aux Œufs de faire la présentation de l'ouvrage disponible.

Au cours de cette journée, Monsieur Maurice DEPARDIEU, un ancien de Neuvy, a exposé ses maquettes retraçant la vie des artisans, les monuments de Sologne et notamment la reproduction du château de la Brosse de Neuvy.



Cette présentation ainsi que le livre « Neuvy en Sullias Histoire d'un village » nous ont permis de contenter beaucoup d'acquéreurs locaux.

Au cours de l'inauguration de la fête, nous avons eu la visite des élus locaux et régionaux. Gaston a passé beaucoup de temps à dédicacer son œuvre. Ce fut une journée très riche d'anecdotes, réconfortante, dans la joie, suite au travail effectué.

Il reste maintenant à réfléchir pour poursuivre notre travail et donner suite, par exemple, aux compléments d'informations en ce qui concerne le crash de l'avion américain tombé au Luet en 1944.

Une décision sera prise ultérieurement par le bureau de l'association.

Le Président Robert POIGNARD



Robert Poignard, Maurice Depardieu, Gérard Malbo, Claude De Ganay, Gaston Pouillot

30



LA TRIBU DES CARNUTES

« LE LIVRE DES OGHAMS »



L'association perpétue l'histoire de nos ancêtres, soit par la recherche de fabrication des outils, des costumes ou des habitations, soit la réalisation de banquet et spectacle vivant pyro-musical (musiques de film associées à la pyrotechnie des feux d'artifices et avec bien sûr des figurants).

Les passionnés se rassemblent ainsi tous les deux ans pour faire revivre lors d'une soirée spectacle la vie du village de « Noviacum ».

Vous aussi vous voulez devenir un carnute?

Notre Brenn
« Cumbaritos » et notre
druide « Antravones » vous
accueillent à bras ouverts au sein
de la tribu. Banquets, rites, intronisation,
fêtes au rythme des saisons, un univers à découvrir
une fois par an au minimum pour se prendre à rêver
en gaulois!

Durant tout l'hiver et surtout le printemps, la tribu prépare son nouveau spectacle

« LE LIVRE MAUDIT »

pour que le 6 juillet 2013, notre imaginaire nous emporte à nouveau dans l'aventure des druides. Une nouvelle histoire, sur fond de manuscrit maudit, l'humour décalé des scénaristes nous entraîne à travers les siècles pour que le livre des Oghams (écriture sacrée) ne tombe pas dans de mauvaises mains....

Surprise donc au rendezvous, la réalité se mélange souvent à la fiction, le principal est de s'amuser, mais n'est-ce pas la raison qui nous fait revenir à chaque spectacle?

Amoureux de l'histoire de nos ancêtres les gaulois, venez vous joindre à nous pour être figurant, bricoleur, couturière, cascadeur, comédien, bénévole ou autre

BLOC NOTES

Samedi 6 juillet 2013

BANQUET SPECTACLE « NOVIACUM »

28 juillet 2013 Comice Agricole

Nos précédentes manifestations:

• 28 juin 2003 « Brismuca, danseuse gauloise

• 2 juillet 2005 « Clavius le gladiateur »

• 23 juin 2007 « Le dernier des druides »

27 juin 2009 « Le Trésor oublié »

• 2 juillet 2011 « La Guerre des Gaules »



Nos futures réalisations:

Samedi 26 janvier: Fête d'Imbolc, AG, rites; intronisations et banquet.

 Samedi 18 et dimanche 19 mai: participation aux heures historiques de Sully sur Loire

> Samedi 6 juillet: Banquet et spectacle « Noviacum »

 Dimanche 28 juillet: participation au Comice Agricole de Sully sur Loire avec un char communal inter-asso sur le thème « Vercingétorix ».

Contacts:

Grand Brenn (Président)

Philippe Allaire: 06.31.78.35.67

Druidesse (Secrétaire/Vice-Présidente)

Sandrine Pommier: 02.38.58.40.50

Gardienne du Trésor (Trésorière)

Nathalie Thenault

Cotisations adhérents 5€ « Unie à l'océan, la goutte d'eau demeure ! »





BLOC NOTES

Sigloy:

Mardi de 19h à 20h

Guilly

Mardi de 20h15 à 21h15

Neuvy Jeudi de 19h30 à 20h30

Neuvv

Mercredi de 9h45 à 10h45

(cours seniors)

ASSOCIATION G.V. GUILLY NEUVY SIGLOY



espace **FÉDÉRATION**

Dans les clubs EPGV, vous pouvez pratiquer toutes sortes d'activités sportives, quelque soit votre âge et votre état de forme.

Les cours ont lieu dans les salles des fêtes des 3 communes (mise à disposition gratuite)

Tous les accessoires sont fournis par les communes ou l'association. Par mesure d'hygiène: apporter une serviette pour mettre sur le tapis de sol et prévoir des vêtements et chaussures confortables.

Les cours sont suspendus durant les congés scolaires et prennent fin début juillet.

GYM': 100€/an avec possibilité d'assister aux 3 cours proposés + cours senior

Le mardi de 19h à20h à la salle polyvalente à Sigloy Le mardi de 20h15 à 21h15 à la salle polyvalente de Guilly Le jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente

de Neuvy-en-Sullias

Entretenez régulièrement votre forme dans une ambiance conviviale et décontractée



GYM Senior: 100€/an

Le mercredi de 9h45 à 10h45 à la salle polyvalente

de Neuvy-en-Sullias



Renforcement musculaire, amélioration de la souplesse, le cardiorespiratoire, le perfectionnement moteur, l'équilibre, la mémoire.



Gym 3 pommes (de 3 à 5 ans): 110€/an

Le mercredi de 11h à 12h à la salle polyvalente de Neuvy-en-Sullias

Quelle énergie chez les enfants!

C'est le moment de la canaliser pour lui permettre de découvrir tout le plaisir de l'activité physique. Renseignements:

06.27.16.00.30 ou 02.38.37.01.01 (Sophie Romilly)

La Marche Active à Viglain (si groupe de 15 personnes) 90€/an + licence

Le mercredi soir de 20h à 21h

Ce n'est pas une simple promenade, c'est un moyen très simple et agréable de pratiquer une véritable activité bienfaisante pour votre santé.

Pour être efficace sur

nos « poignées d'amour » ou notre mal de dos chronique, la marche active doit être pratiquée 2 à 3 fois par semaine pendant au moins 40 minutes.

Notons qu'il est indispensable de marcher sur terrain plat et d'être muni de bonnes chaussures



Pour tous renseignements, contacter un des membres du bureau.

Composition du bureau :

Présidente :Stéphanie Barberousse tél. : 02 38 58 14 35 Trésorière :Colette Miot tél. : 02 38 58 12 07 Secrétaire : Janine Pommier tél. : 02 38 58 05 00 Secrétaire adjointe :Annette Larue Membre actif :Audrey Maupoussin tél. : 02 38 31 85 00

BULLETIN MUNICIPAL N°28



TWIRLING BATON CLUB

Le Twirling Bâton est un sport agréé par la Direction de la Jeunesse et des Sports, géré par la Fédération Française de Twirling Bâton et affilié au Comité National Olympique et Sportif.



TWIRLING BATON CLUB NEUVY EN SULLIAS / TIGY

Les entraînements ont lieu au Foyer Rural de Tigy:

- Le lundi de 17h30
 à 19h00 pour les
 débutants à partir
 de 5/6 ans
- Le mercredi de 18h30 à 20h30 et le vendredi de 17h30 à 20h30 pour les athlètes en compétition

BLOC NOTES

Dimanche 24 février Loto à Tigy

Dimanche 23 juin Vide grenier à Neuvy

> Samedi 29 juin Gala à Tigy

Samedi 28 septembre Loto à Tigy

Dimanche 1er décembre Loto à Tigy



Pour 2013, le Club présentera des athlètes dans les 3 filières (sauf changement)

- Nationale 1: 1 soliste Minime, 2 solistes Cadette, 2 solistes Junior
- Nationale 2: 3 solistes Benjamine, 5 solistes Minime, 1 masculin Cadet, 1 soliste senior, 1 équipe Minime, 1 équipe Junior
- Nationale 3: 2 solistes Benjamine, 1 soliste Minime, 1 soliste Junior

3 activités définissent ce sport artistique, méconnu du public:

- Le maniement du bâton, demandant aux athlètes une grande dextérité et beaucoup d'entraînement
- La danse ou expression corporelle sur un support musical, tout en maniant le bâton
- Des mouvements gymniques adaptés au Twirling

Après avoir obtenu un titre de champion de France en Équipe Junior en 2011, le Club a encore accédé en finale de championnat de France en 2012 avec l'équipe Benjamine et le Soliste masculin Cadet en Nationale 3, et aux ½ finales en Nationales 2 et Nationale 1 pour les autres athlètes.



Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Présidente, Nadine MENEAU au 02.38.58.12.15 ou au 06.67.60.59.58, ou lors des entraînements.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2013 et nous remercions sincèrement les municipalités pour les subventions accordées ainsi que les personnes qui participent régulièrement aux manifestations organisées.

NEUVY-EN-SULLIAS 2013



GRAINES DE GAULOIS

Et c'est reparti pour une troisième année de rires et de complicité...



L'association compte, cette année, 21 enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles. Les activités sont toujours rythmées par les fêtes annuelles et les richesses propres à chaque saison.



Vos dons nous ont permis d'organiser un goûter de Noël, pour les enfants de l'association et leurs familles et d'investir dans de nouveaux jouets. Un grand Merci pour eux.

Cette année encore, vous pourrez nous rencontrer à la foire aux œufs, sachant que les bénéfices de cette journée nous permettront des sorties comme Royal Kids, le Parc Floral...



Adhésion : 10 € / enfant

Les mardis et vendredis matins (sur le temps scolaire) de 9h00 à 11h30.

Contact : Magalie PEREIRA 02.38.58.17.34

Le RAMIS

Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal de Sully-sur-Loire

Regroupant les communes de : Cerdon, Guilly, Isdes, Lion-en-Sullias, Saint-Aignan-le-Jaillard, Saint-Florent-le-Jeune, Saint-Père-sur-Loire, Sully-sur-Loire, Viglain, Villemurlin et Neuvy-en-Sullias

Parents, futurs parents,
Assistant(e)s maternel(le)s,
Gardes à domicile,
Personnes intéressées par les métiers
de la Petite Enfance et enfants

Vous trouverez au Relais un accompagnement:

- dans votre recherche de mode de garde (liste actualisée des assistantes maternelles sur le canton par exemple)
- Dans votre fonction de particulier employeur, mais aussi autour de la parentalité
- dans votre profession d'assistante maternelle
- des informations, conseils,
- des ateliers d'éveils gratuits.

Ainsi le RAMIS est un lieu:

- d'accueil et d'écoute
- d'information, d'aide et de soutien.
 - d'animation et d'éveil
 - de socialisation

Contact: Laurence LIGER-GRISSON

Responsable-Animatrice RAMIS

Centre Kuypers, 3 rue des Déportés-45600-Sully/Loire 2: 02.38.36.69.09 Email: ramis@sullysurloire.org http://ramis45.e-monsite.com/



L'Allocation Journalière de Présence Parentale

Connaissez-vous l'Allocation Journalière de Présence Parentale? (AJPP) Elle vous concerne:

- •si votre enfant à charge a moins de 20 ans
- •S'il est gravement malade, accidenté ou handicapé,
- •Si vous cessez ponctuellement votre activité professionnelle ou votre recherche d'emploi pour vous occuper de votre enfant.

Vous devez fournir un certificat médical attestant de soins contraignants et la nécessité de votre présence auprès de lui.

C'est le médecin conseil de l'assurance maladie dont dépend votre enfant qui donne son avis.

Le montant de cette allocation varie en fonction de votre situation personnelle.

Pour en faire la demande adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales, Tél: 0810.25.45.10.

ou téléchargez l'imprimé sur le site: www.caf.fr

34



BIBLIOTHÈQUE

« Je ne savais pas que toucher un livre pouvait donner tant de joie»

Hélène Hanff

Les membres de l'association, en charge de la gestion de la Bibliothèque Municipale, vous accueillent le vendredi de 16h30 et le 2ème le 4ème samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30.

Le vendredi, Sylvie, Solange, Marie-Armelle, Simone pourront vous conseiller dans le choix de vos lectures.

Le samedi, la présence de Jean vous facilitera la tâche dans votre recherche.

Vous y trouverez:



Le coin des adultes: des romans de tous genres, des bibliographies, des documentaires (histoire, géographie, loisirs, arts.....), des bandes dessinées, des livres locaux, et le journal de la Sologne

Le coin des enfants:

des albums, des romans, des bandes dessinées, des contes, des documentaires...

Les ouvrages de références: Atlas, encyclopédies, dictionnaires. dictionnaires des écrivains

(à consulter sur place)

Un échange de livres, avec la Bibliothèque de Prêt du Loiret, donne à nos lecteurs une diversité de livres.

Movennant une cotisation annuelle (valable du 1er janvier au 31 décembre)

4€ pour les adultes 2€ pour jeunes

vous pourrez emprunter 3 livres pour une durée de 3 semaines.

La consultation sur place est gratuite

Contact et renseignements à la mairie au 02.38.58.02.17

Composition du bureau: Présidente : Sylvie Barbe

Vice Présidente: Solange Brondeau Trésorière / secrétaire: Blandine Beugnon-Pernin

Membres: Marie-Armelle Dussour, Simone Lacombe, Jean Sanchez,

Gisèle Sené

BAGUETTES MAGIQUES

Un moment créatif et récréatif!

Le dimanche 18 novembre, nous avons tenté l'expérience d'un « vide grenier des Loisirs Créatifs ».

Cette manifestation, fut dans son genre, une réussite complète.

BLOC NOTES

0000000000000

Dimanche 17 novembre 2013

Puces et Ventes Loisirs Créatifs



Les participants (vendeurs et chineurs) enchantés, sont prêts à revenir l'année prochaine.

Les membres de l'association se retrouvent, un mardi sur deux, à partir de 18h30. à la salle des Associations.



Au menu: scrapbooking, tricot, cartonnage, couture, papotage et partage d'idées créatives.

> Chacun apporte son matériel, sa bonne humeur et « son bricolage du moment ».

Passez un mardi soir juste pour voir!!



Renseignements auprès de Barbara: 02.38.58.26.10 barbara.crosnier@cegetel.net

ou Blandine: 02.38.58.02.44 blandine.beugnon@sfr.fr

35 NEUVY-EN-SULLIAS 2013



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Association Nationale, Le Souvenir Français a pour vocation:

De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de l'his-

s- toire

LA MÉMOIRE

le Souvenir Français entretient, rénove et fleurit les tombes, stèles et monuments commémoratifs.

De transmettre le flambeau aux jeunes générations successives en leur inculquant par le maintien du souvenir, les sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs

L'AVENIR

le Souvenir Français participe à l'organisation des visites scolaires, avec leurs enseignants, sur les lieux de mémoire.

Distincte des Associations d'anciens combattants, notre association se renouvelle sans cesse et est ouverte à ceux et celles de tous âges et de touts nationalités.

Afin d'accomplir sa mission, le Souvenir Francais a besoin du concours de tous.

Nos seules ressources sont les cotisations annuelles des adhérents (15€ dont 5€ d'abonnement à une revue trimestrielles), les dons, les subventions municipales et le produit de la quête de la Toussaint.

Le Comité de Sully-sur-Loire que j'ai l'honneur de présider depuis mars 2011, participe à la remise en état des monuments aux morts des communes. Ceux de Viglain, Cerdon, Guilly et St Père sur Loire, ont été réalisés ou sont en passe de l'être.

Adhérez au Souvenir Français,

votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

Denis BRETON, président du Comité du Souvenir Français de Sully-sur-Loire

ANCIENS COMBATTANTS

F. N . A. C. A. Regroupement Neuvy - Guilly - Tigy - Vannes

Nous participons à toutes les cérémonies commémoratives : 19 mars - fin de la guerre d'Algérie, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, dans nos villages respectifs.

Nos activités pour l'année 2013 :

- Le 19 mars : Célébration du cessez le feu en Algérie, 51ème anniversaire, à Neuvy
- ♦ Le 24 mars: repas annuel à Neuvy
- Proposition de voyage (Baie de Somme ou Auvergne)

Composition du bureau:

Président: Jean CONTREPOIDS - Tigy Vice-président: Claude MORIN - Vannes Trésorier: Jean-claude SCHMIT - Vannes Secrétaire: Raymond FREVAL - Tigy

Responsable pour Neuvy : Francis MAXIMILIEN

INFORMATIONS aux associations

Vous pouvez nous faire parvenir toutes
les informations et projets
concernant votre association,
afin de mettre à jour
le site internet de la commune:

Par mail: mairie.neuvy@wanadoo.fr
Par courrier: Mairie 2, place de l'Église
45510 Neuvy-en-Sullias
Par fax au 02.38.58.14.68

ou par le biais de notre site
www.neuvy-en-sullias.fr

36 BULLETIN MUNICIPAL N°28



CLUB LOISIRS ET AMITIÉ

Les 40 ans du Club

En 1972, le Club des Anciens est créé sous la présidence de René Poignard. En 1979, 1er repas du Club où le Conseil Municipal est invité. En 1990, Madeleine Marois devient la Présidente. En 1992, suppression du service de gérontologie. En 2004, Simone Dubé et Gisèle Sené aidées par Barbara Crosnier se démènent pour éviter la fermeture définitive du Club. Le Club loisirs & Amitié voit le jour le 15 novembre 2005, sous la présidence de Barbara Crosnier. En 2006, Simone Dubé prend le poste de Présidente et sera remplacée en 2011, par son fils Michel Dubé.





Le Club a fêté ses 40 ans d'existence, lors du repas de fin d'année, le dimanche 25 novembre 2012, et remercie toutes les personnes présentes d'être venues si nombreuses.

Tous les 2èmes et 4èmes mercredis de 14h à 18h Divers jeux: Belote, Rummikub, Dominos autour d'un petit goûter (avec participation de 1€/mois) Bientôt : Tarot, Scrabble, Pétanque, Yam's.

Dans le cadre des échanges de connaissances:

Atelier Initiation bureautique: de 14h15 à 15h45

Thème: Initiation Word - Open Office - Explorateur
Windows - Créer : ses étiquettes, cartes d'invitation,
calendrier, son papier à lettres - Enregistrer - Scanner et classer ses photos, les modifier avec Photo
Filtre - Multimédia: bibliothèque - Lire et graver
- Sauvegarder ses données - Nettoyer et défragmenter le disque dur.

Atelier Couture, Broderie, Tricot: de 16h30 à 18h00

Atelier Sophrologie : de 18h00 à 19h00 le 4ème mercredi de chaque mois

Départ de la Maison des Associations

Tous les jeudis - MARCHE départ 14h00

Tous les mardis - VÉLO départ 10h (environ 1h)

Après-midi d'Amitié

(24/2 - 21/04 - 20/10 - 15/12 2013) participation 8€ Danse - Divers jeux autour d'une pâtisserie et bois son chaude ou froide

⇒ Concours de belote (13/2 - 10/4 - 11/9 - 11/12 2013)

- Sortie UDCARL en Mai
- Repas annuel le 24/11/2013 avec participation

Président : Michel DUBÉ
Vice-président: Annick BOURGEIX
Secrétaire: Edwige SANCHEZ
Trésorière: Ginette BOIREAU
Trésorière adjointe: Émilie COCHARD
Correspondante voyages UDCARL:

Odette BLANCHARD

Membres actifs:

Gibert JOCHUM, Marcel LE DORTZ, Annie VALLÉE Membres d'honneur et Bienfaiteurs:

Simone DUBÉ, Gisèle SENÉ, Jean LANDRÉ, Gilbert HER-

MANT

Simone DUBE, Gisele SENE, Jean LANDRE, Gilbert HER-

Vérificateur des comptes:

Jean-Marie VEAU, Pierre BOULLIER, Micheline SIVRET

Transports



HORAIRES DES CARS POUR ORLÉANS

7 Sully sur Loire → Tigy → Jargeau → La Source → Orléans

-								
NUMÉRO DE VOYAG	E	2	4	6	8	42	20	30
JOURS DE CIRCULA	TION	SEM	LMMeJV	LMMeJV	SEM	LMMeJV	SEM	DF
PERIODICITE		3	1	1	3	1	3	3
CIRCULE EN PÉRIC	DE ESTIVALE	OUI	NON	NON	OUI	NON	OUI	NON
SULLY SUR LOIRE	St Germain	6.05	6.30			: :	13.57	17.10
SULLY SUR LOIRE	Porte Sologne	6.08	6.33			: :	14.00	17.12
SULLY SUR LOIRE	Le Hameau	6.11	6.36				14.03	17.15
GUILLY	Bouteille	6.18	6.43			1 1	14.10	17.20
GUILLY	Eglise		6.45					
NEUVY EN SULLIAS	Les Hauts Monts	6.20	6.50		7.05	1		
NEUVY EN SULLIAS	Ecoles-Mairie	6.25	6.54		7.10		14.15	17.25
SIGLOY	Eglise		7.00			1 1		
OUVROUER LES CHAMPS	Ecoles		7.05			1 1		-112-0
TIGY	Eglise	6.30	!	7.00	7.15	8.40	14.20	17.30
TIGY	Route d'Orléans (Citroën)	6.31	:	7.01	7.16	8.41	14.21	17.31
VIENNE EN VAL	Eglise	6.35	1	7.07	7.20	8.45	14.25	17.35
VIENNE EN VAL	Stade	6.36	:	7.08	7.21	8.46	14.26	17.36
FEROLLES	Villiers	6.40	:	7.11	7.26	8.50	14.30	17.40
FEROLLES	Eglise		1	7.16		: :		
JARGEAU	La Pataudière	6.41	1		7.27	8.52	14.31	17.41
JARGEAU	Croix Rouge	6.45	7.15		7.31	8.56	14.35	17.45
JARGEAU	Boulevard Carnot	6.46	7.17		7.33	8.58	14.36	17.46
JARGEAU	Boulevard Jeanne d' Arc	6.47	7.19		7.35	8.59	14.37	17.47
JARGEAU	Stade	6.49	7.21		7.36	9.01	14.39	17.49
DARVOY	Salle Polyvalente	6.52	7.23		7.40	9.04	14.42	17.52
DARVOY	Les Pointes	6.54	7.25		7.42	9.06	14.44	17.54
SANDILLON	L'Orme			7.23				
SANDILLON	Square République	6.58	7.30	7.25	7.46	9.11	14.50	17.58
SANDILLON	Champvallins	7.01		7.30	7.48	9.13	14.52	18.01
ORLEANS LA SOURCE	Voltaire		7.52	7.52				
ORLEANS LA SOURCE	Montesquieu		7.57	7.57				28883
ST JEAN LE BLANC	Croix St Denis	7.08	!		8.07	9.21	15.00	18.08
ST JEAN LE BLANC	Eglise	7.12			8.11	9.26	15.04	18.12
ORLEANS	Place de la Bascule	7.15			8.15	9.28	15.07	18.15
ORLEANS	Moulin de l'Hôpital	7.25			8.20	9.38	15.17	18.25
ORLEANS	Gare routière	7.30			8.30	9.45	15.22	18.30



Transporter en toute sérénité www.ulys-loiret.com Conseil Général



Pour tous renseignements: 0 800 00 45 00 Horaires téléchargeables sur le site www.ulys-loiret.com

Horaires des cars pour le collège de Tigy: voir page 20

Orléans → La Source → Jargeau → Tigy → Sully sur Loire

JOURS DE CIRCULATION		LMJVS	Me	Me	Me	Me	SEM	LMJV	LMJV	SEM	LMJV	LMJV	SEM
PERIODICITE		3	2	1	1	1	3	1	1	3	1	1	3
CIRCULE EN PÉRIO	DE ESTIVALE	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	OUI
ORLEANS	Gare routière	12.30	12.30	12.15	12.45	:	16.30	16.40		17.30	:	:	18.30
ORLEANS	Moulin de l'Hopital	12.35	12.35	12.20			16.35			17.35			18.35
ORLEANS	Place de la Bascule	12.40	12.40	12.25			16.40			17.42			18.40
ST JEAN LE BLANC	Eglise	12.42	12.42	12.30			16.42			17.44			18.42
ST JEAN LE BLANC	Croix St Denis	12.44	12.44				16.45			17.48		!	18.46
ORLEANS LA SOURCE	Montesquieu			12.45	13.10	13.10		17.10	17.10	!			
ORLEANS LA SOURCE	Voltaire			12.50	13.15	13.15		17.15	17.15		18.00	18.00	
SANDILLON	Champvallins	12.54	12.54	13.00		13.27	16.52		17.30	17.56		18.15	18.53
SANDILLON	Square République	12.56	12.56	13.02	13.30	13.30	16.54	17.30	17.35	18.00	18.15	18.20	18.56
SANDILLON	L'Orme					13.35			17.37			18.22	
DARVOY	Les Pointes	13.00	13.00	13.06	13.35		16.58	17.35		18.02	18.20		19.00
DARVOY	Salle Polyvalente	13.03	13.03	13.09	13.37		17.00	17.37	1	18.05	18.22		19.02
JARGEAU	Stade	13.05	13.05	13.11	13.39		17.04	17.39		18.07	18.24	ŀ	19.04
JARGEAU	Boulevard Jeanne d' Arc	13.07	13.07	13.13	13.41		17.05	17.41		18.09	18.26		19.06
JARGEAU	Boulevard Carnot	13.09	13.09	13.15	13.43		17.06	17.43		18.11	18.28		19.07
JARGEAU	Croix Rouge	13.11	13.11	13.17	13.45		17.09	17.45		18.13	18.30		19.09
JARGEAU	La Pataudière	13.15	13.15	13.21			17.12			18.15			19.13
FEROLLES	Eglise				1000	13.40			17.44	1		18.29	18388
FEROLLES	Villiers	13.17	13.17	13.23		13.43	17.14		17.49	18.20		18.34	19.14
VIENNE EN VAL	Stade	13.19	13.19	13.25		13.50	17.19	- 6.5	17.52	18.22		18.37	19.18
VIENNE EN VAL	Eglise	13.20	13.20	13.26		13.51	17.20		17.53	18.23		18.38	19.19
TIGY	Route d'Orléans (Renault)	13.24	13.24	13.30		13.59	17.28		17.59	18.29		18.44	19.24
TIGY	Eglise	13.25	13.25	13.31		14.00	17.30		18.00	18.30		18.45	19.25
OUVROUER LES CHAMPS	Ecoles				13.55			17.55			18.40		
SIGLOY	Eglise				14.00			18.00		1	18.45		i
NEUVY EN SULLIAS	Ecoles-Mairie	13.31	13.31	13.36	14.06			18.06	1300000	18.40	18.51		19.30
NEUVY EN SULLIAS	Les Hauts Monts	13.32	13.32	13.37	14.08	!		18.08	1 19 - 1	18.41	18.53	!	19.33
GUILLY	Eglise				14.15			18.15		1	19.00		1
GUILLY	Bouteille	13.40	13.40	13.45	14.17			18.17		18.49	19.02		!
SULLY SUR LOIRE	St Germain	13.46	13.46	13.51	14.24			18.24		18.55	19.09		
SULLY SUR LOIRE	Porte Sologne	13.48	13.48	13.53	14.27			18.27		18.57	19.12		
SULLY SUR LOIRE	Le Hameau	13.51	13.51	13.55	14.30			18.30		19.00	19.15		1

Un dépliant des horaires est disponible en mairie

Périodicité

- Circule en période scolaire
 Circule en période non scolaire
- 3 Circule toutes périodes

Jours de circulation

- SEM Circule du Lundi au Samedi (sauf jours fériés)
- Me Circule les Mercredis (sauf jours fériés)
- LMJV Circule les lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis (sauf jours fériés)
- S Circule les Samedis (sauf jours fériés)
- Me S Circule les Mercredis et les Samedis (sauf jours fériés)
- LMJV Circule les lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis (sauf jours fériés)
- LMJVS Circule les lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis et Samedis (sauf jours fériés)

38



Ordures ménagères

Nouveau système de collecte et de facturation des ordures ménagères

Le Sictom de Châteauneuf-sur-Loire, qui regroupe 64 communes et 76400 habitants, a pour mission le ramassage des ordures ménagères, des tris sélectifs et des déchetteries.

Certains responsables du Sictom ont mis en route les dispositions pour arriver à un ramassage dit incitatif (moins on rejette et moins on paie)

La mise en route des études pour arriver à ce dispositif, a fait l'objet d'un vote des délégués des communes. Elle a été approuvée par l'ensemble des délégués, moins deux voix, dont celle de votre délégué communal qui a voté: NON

Par la suite, ces études ont été approuvées par l'ensemble des délégués, pour la mise en place de « la redevance dite incitative », moins deux abstentions, votre délégué s'étant abstenu. Il n'y a eu aucun votre contre. La majorité des délégués des communes du Sictom a approuvé la mise en place de la redevance dite « incitative », sans aucune discussion possible, au vu des votes.



Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Sictom au: 02.38.59.50.25 ou 02.38.59.56.60 Site: www.sictom-chateauneuf.fr

Voir plus de détail sur la grille tarifaire pour la collecte des ordures ménagères

http://www.sictom-chateauneuf.fr/les-travaux-de-ladechetterie-de.html

Collecte des ordures ménagères à Neuvy

Le mardi après-midi

NOUVEAUX TARIFS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

		2013		2014		
Volume de la poubelle	Part fixe Identique pour l'ensemble des particuliers tarif 2014 voté fin 2013)	Part variable selon le volume de votre poubelle (tarif 2014 voté fin 2013)	Facture globale pour 2013 C'est le montant que vous allez recevoir au cours du 2ème trimestre	La part variable est basée sur 52 levées effectuées en 2013 26 levées minimum seront obligatoirement facturées (basées sur les levées effectuées en 2013) Remise maximum		
80 litres		129€	229€	- 51.22€	Faire l'effort du tri,	
120 litres		194€	294€	- 76.70€	c'est réduire	
180 litres	100€	291€	391€	- 115.18€	sa facture	
240 litres	1000	388€	488€	- 153.40€	Ex: Si vous mettez votre poubelle une fois tous les 15 jours, (26 fois	
360 litres		581€	681€	- 230.36€	par an) vous pourrez appliquer la remise maximum, en fonction du	
660 litres		1066€	1166€	- 422.24€	volume de votre poubelle.	

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

(Fermées le lundi, dimanche et jours fériés) (dernier accès autorisé 🔗 10 minutes avant la fermeture)

Déchetteries	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Châteauneuf / Loire Sully/Loire Jargeau	9h30 à 12h30 13h à 17h	9h30 à 12h30 13h à 17h	13h à 17h	9h30 à 12h30 13h à 17h	9h30 à 12h30 13h à 17h
Tigy	9h30 à 12h30 13h à 17h	14h à 18h (du 01.04 au 31.10) Fermée (du 01/11 au 31/03)	Fermée	14h à 17h	9h30 à 12h30 13h à 17h

Le SICTOM et EMMAUS mettent à votre disposition un Espace objets, à la déchetterie de Jargeau et Châteauneuf/Loire

Conseils et Prévention





L' UFC - QUE CHOISIR

UNION FÉDÉRALE DES **CONSOMMATEURS**

www.quechoisir.org

L'UFC-Que Choisir est une association loi 1901 forte de près de 170 associations locales regroupant plus de 141 780 adhérents et assurant 300



points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire

Les responsables de l'UFC-Que Choisir, tant au niveau national que local, sont des bénévoles assistés d'une équipe de salariés : ingénieurs, juristes, journalistes... Une Assemblée générale annuelle de la Fédération définit les orientations et procède à l'élection de son conseil d'administration. Celui-ci, sous l'autorité du président, coordonne et met en œuvre la politique et la stratégie de la Fédération

Enfin, l'UFC-Que Choisir est également une association reconnue de défense de l'environnement. Indépendance, démocratie et solidarité constituent les trois piliers du fonctionnement de l'UFC-Que Choisir.

L'UFC-Que Choisir est totalement indépendante des fabricants, des commerçants, des activités de services, des syndicats, des groupes de presse ou financiers, des partis politiques, du gouvernement et, plus généralement, de tout intérêt ou groupement autre que ceux des consommateurs

Les missions des associations locales sont multiples : informer, conseiller, défendre l'intérêt des consommateurs individuels, et représenter l'UFC-Que Choisir dans les instances régionales

L'accès à la justice est un droit pour tous les citoyens. Le soutien local apporté par les associations locales UFC-Que Choisir à leurs adhérents peut aller jusqu'à l'action en justice. Ce droit, l'UFC-Que Choisir l'exerce depuis 1976 devant toutes les juridictions, pénales, civiles ou administratives.

Accueil des consommateurs

39 rue Saint-Marceau à Orléans - 45100

Tél: 02.38.53.53.00

http://www.ufcquechoisir-orleans.org

18, rue de l'Écho à Jargeau Le 2ème et 4ème mercredi du mois De 14h30 à 18h sur rendez-vous

Tél: 02.38.53.53.00

COMMUNIQUÉ **DE LA GENDARMERIE DE JARGEAU**



Depuis le début du mois de novembre, il est constaté une nette recrudescence du nombre de cambriolages sur le secteur de la compagnie d'Orléans. Outre ceux commis par des malfaiteurs demeurant dans le département, de nombreux cambriolages sont réalisés par une délinquance itinérante provenant de la région parisienne.

Les auteurs recherchent principalement des bijoux en or (mais aussi du numéraire et des objets qui se revendent facilement tels que: ordinateurs portables ou smartphones). Ils fouillent surtout les chambres et la salle de bain des habitations, après avoir forcé une ouverture à l'aide d'un tournevis. Les faits se passent majoritairement entre 16 et 20 heures, à la nuit tombée.

Pour limiter le risque de cambriolages et faciliter les arrestations de ces malfaiteurs, il est donc très important de suivre les conseils suivants:

- Signaler sans délai à la gendarmerie, en faisant le 17, tout comportement inhabituel ou suspect (présence d'un véhicule effectuant du porte-à-porte ou roulant au ralenti dans un quartier, surtout s'il y a 3 ou 4 hommes à bord, franchissement par un individu de la clôture d'un voisin, plusieurs individus gantés et n'habitant pas le quartier, sortant d'une propriété voisine ou encore dépôt d'hommes ou de femmes n'habitant pas le quartier par le conducteur d'un véhicule non immatriculé dans le 45)
- Bien verrouiller toutes ses entrées et fermer ses volets, même pour une courte absence
- Investir dans un programmateur qui va déclencher l'allumage d'une lampe dans la maison et ainsi faire croire à une présence à partir de la tombée de la nuit.

Actuellement, les enquêtes de voisinage réalisées par la gendarmerie à proximité des lieux de cambriolages mettent en exergue un besoin de sensibilisation accrue de la population sur la nécessité de prévenir la gendarmerie. C'est indispensable pour nous donner une chance de réaliser des flagrants délits.

Compte tenu de la grande étendue de la circonscription de chaque unité de gendarmerie (95% du Loiret en zone gendarmerie nationale –ZGN), chaque minute perdue pour avertir le 17 réduit les chances d'interpeller des cambrioleurs en flagrant délit, mode d'action le plus efficace contre des équipes de malfaiteurs très mobiles et déterminés



LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE



Dans les 3 mois suivant leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend également l'enseignement de défense et la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet de participer à la JAPD.

La mairie vous remettra une attestation de recensement

qui doit être conservée soigneusement.

(en cas de perte ou de vol, les mairies ne peuvent pas délivrer de duplicata. Seul le bureau du service national, dont dépend l'intéressé, pourra fournir ce document)

Elle donne lieu à la délivrance d'un certificat exigé pour se présenter aux examens, concours et autres démarches (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...) exigées et/ou organisées par les autorités publiques.

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie (02.38.58.02.17) ou le Centre du Service National de Tours / antenne d'Orléans (02.38.65.21.27) mail: drn-csn-trs@sga.defense.gouv.fr.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Comment s'inscrire?

Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées, Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées:

- Formulaire d'inscription disponible en mairie ou sur le site service-public.fr
- Pièce d'identité
- La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Elle doit être récente : en cours de validité, ou expirée depuis moins d'1 an.
- Toute personne venant d'acquérir la nationalité française et n'étant pas encore en possession d'une pièce d'identité française peut présenter à la place sa pièce d'identité d'origine + une preuve de sa nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)
- Justificatif de domicile

Auprès de quelle Mairie?

- soit à la mairie de la commune où l'on possède son domicile (ou de la commune où l'on réside de manière effective et continue depuis au moins 6 mois),
- soit à la mairie d'une commune où vous payez des impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence en tant que fonctionnaire public.

A noter: Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office. Les fichiers permettant cette inscription pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier son inscription

Les autres personnes ne relevant pas de la procédure d'inscription d'office doivent déposer eux-mêmes une demande d'inscription.

Quand s'inscrire?

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2013, il faut donc s'inscrire avant le **31 décembre 2012** .

Principe

Pour pouvoir voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française,
 (Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
- jouir de ses droits civils et politiques.

Artisans, commerçants....

ARCHITECTE	Frédéric HUBERTLe Bois de Bouan	. 02.38.58.00.81
AUX SAVEURS DU SULLIAS Traiteur: mariages, buffets, cocktails	SARL FOURNIER	02.38.58.02.25
Bar Tabac « ARTS HOME CAFÉ »	Rénato BATTAGLIA9, place du Bourg	. 02.38.58.11.18
Bois de Chauffage, Débardage	Claude BRIAIS	02.38.58.37.92
BOIS ENTRETIEN SERVICE	Sébastien GAUTHIER48, rue de Mont	06.82.88.82.60
BOULANGERIE, PÂTISSERIE	Guy CORBY7, Place du Bourg	02.38.58.02.13
CATHY STYLE	Catherine GESSAT11bis, place du Bourg	02.38.58.05.22
CCID+(Travaux d'électricité générale, confort habitat)	Daniel BLANCHARD54, rue de Mont	06.17.94.41.29
Gite de groupe RUDIOBUS	C COMTUDY Sarl	09.52.22.06.89 06.86.41.29.21
CLIM 45	9, route des Beauvinières Gérald COURAPIED	
LES ÉCURIES DE NEUVY	Christelle GILLE	02.38.57.29.86
GARAGE AUTO	Françis NAUDIN	02.38.58.10.72
IKEBANA FLEURS	Céline GUEGAN4, impasse Verger	02.38.58.11.78
JARDINAGE - BRICOLAGE	Thierry BLANCHARD	06.33.60.48.00
LAURE COIFFURE Coiffure à domicile	Laure EDET4, place de l'Église	06.65.64.57.97
MENUISERIE GÉNÉRALE	Éric THÉNAULTZ.A la Grande Bourrelière	. 02.38.5815.63
PENSION DE CHEVAUX	Frédéric GIRARDLa Cheminée Verte	02.38.58.18.01
PRODUCTION D' OEUFS Conditionnement	EGGTEAM Domaine de l'Orme	02.38.58.02.16
REIKI BIEN- ÊTRE	Evelyne MARRUÉCOS	. 06.60.36.74.06
SOL'EXPERT Carrelage, Faïence, Terrasse	Arthur RIBEIRO23, Place du Bourg	06.68.51.08.01
TAILLEUR DE PIERRE, cheminées	Florindo DA ROCHA	. 02.38.58.08.17
TAXI MURIEL	Muriel DUPEULa Colonie	06.65.14.77.50
TERRASSEMENT	S.A.R.L. MENEAU-GÉRIN	02.38.58.13.10









Email: saveursullias@wanadoo.fr / www.saveursullias.com











Trésor de Neuvy – Le Cheval de bronze

